

2327 W 33

Chrono / courrier départ / SLG

1964

31 Décembre 1964

n° 358/SLD

Monsieur R. LOUVIGNY  
Trésorier Général du Syndicat  
National C.G.T.- Force Ouvrière  
des Fonctionnaires des Enquêtes  
Economiques

10 rue de Commines  
PARIS 3 ème

Mon cher Louvigny,

Je vous accuse réception ce jour  
de la mensualité de 400,00 Fr pour Madame ALLARD-  
DARACHONE.

Veillez trouver ci-joint un  
récépissé de mandat où il est mentionné que les  
versements cesseront le 1er Décembre 1964.

Madame ALLARD-DARACHONE ne peut  
que vous remercier de lui adresser encore deux  
mensualités.

Avec tous mes sentiments syndi-  
calistes, je vous adresse mes meilleurs voeux pour  
l'année 1965.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

29 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

357/SLD

à

Monsieur le Secrétaire Général  
du Comité d'Entraide aux Rapatriés de l'Etranger  
36 Boulevard de la Tour Maubourg

PARIS 16<sup>ème</sup>

OBJET: Bagages de  
Mlle FORGET Anne  
rapatriée d'Indochine.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint à toutes fins utiles  
la lettre que reçoit de son transitaire Mlle Anne FORGET, rapatriée  
d'Indochine hébergée avec ses six enfants depuis le 17.12.1964 à la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Je vous informe que l'intéressée est démunie de toutes  
ressources et ne peut régler la somme assez élevée qui lui est réclamée  
par ce transitaire, cependant Mlle FORGET a un besoin urgent de ses  
bagages en souffrance à TOULOUSE.-



M. TURSAN.

28 Décembre 1964

n° 356/SLD

Monsieur SCLAFER Lucien  
Industriel Forain  
31 Avenue J. JAURES  
SOUILLAC (Lot)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 15 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la fête du TEF aura lieu le 1er Février 1965.

Un emplacement pour votre manège vous sera réservé si vous décidez de venir à la Cité d'Accueil pour cette fête.

Agréez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN

28 Décembre 1964

n° 355/SLD

Mademoiselle ROMAIN Bastina  
29 Allées du Télégraphe  
LE RAINCY (Seine et Oise)

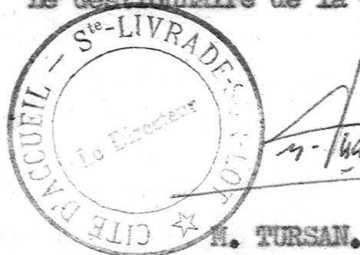
Mademoiselle,

J'ai l'honneur d'accuser réception des colis d'effets d'habillement que vous avez adressés aux familles AROKION, GENIN, VAPPOU, THIBAULT, DIVY, NGUYEN Paul et NGUYEN VAN THANH dit BAYARD.

Je vous informe que je n'ai reçu que 8 colis au lieu de 9 qui auraient été expédiés.

En vous remerciant en mon nom personnel et au nom de ces familles pour vos dons, veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Décembre 1964

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil de  
NOYANT ( Allier )

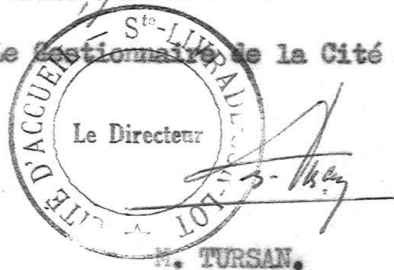
354/SLD

- Copie de la lettre que j'adresse à Monsieur le Préfet  
Chef de Service à PARIS concernant la famille

Transmise  
pour information.

BE Henri Désiré, qui devait être muté à notre Centre-1.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

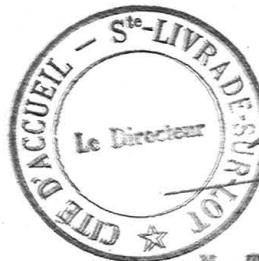
353/ SLD

à

OBJET: Mutation de la famille  
BE Désiré au Centre de  
NOYANT D'ALLIER.

Monsieur le Sous-Préfet  
de VILLENEUVE SUR LOT

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint et pour information  
copie de ma lettre que j'adresse à Monsieur le Préfet Chef de Service à  
PARIS concernant la famille BE Henri Désiré qui faisait l'objet d'une  
décision de mutation au Centre d'Accueil de NOYANT ( Allier ).



M. TURSAN.

22 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

352/ SLD

OBJET: Mutation de la famille  
BE Désiré au Centre de NOYANT d'Allier.

REFER: V/Décision n° 2905 du 19.11.64  
relative à cette mutation.


à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur BE Désiré et sa famille, faisant l'objet de votre décision n° 2905 du 19.11.1964 portant mutation de cette famille au Centre d'Accueil de Noyant d'Allier, ont trouvé un logement à SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT.

En conséquence, cette famille ne sera pas mutée au Centre de Noyant étant donné qu'elle se relogé elle-même et qu'elle quittera définitivement la Cité d'Accueil de Ste-Livrade dans la matinée du 30 Décembre 1964.-

  
Le Directeur  
CITE D'ACCUEIL - S<sup>te</sup>-LIVRADE-SUR-LOT  
☆

M. TURSAN.



23 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

351 / SLD

à

Monsieur le Député Edouard SCHLOESING

MONFLANQUIN

(Lot et Garonne)

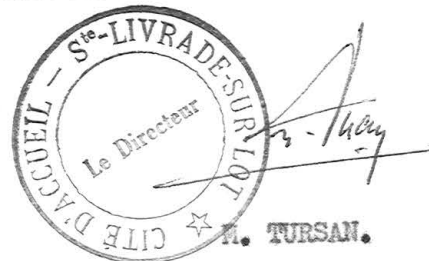
Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Vendredi 25.12.64, jour de la NOËL, Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans m'a prié d'organiser un arbre de Noël pour les enfants des Français rapatriés d'Indochine hébergés à la Cité d'Accueil.

Une distribution de jouets et bonbons aura donc lieu Vendredi 25.12.64, l'après-midi à partir de 15 h 30.

Je me permets, Monsieur le Député de vous inviter à présider cet arbre de Noël et serais heureux ainsi que tous les Français rapatriés d'Indochine hébergés à la Cité d'Accueil que vous nous fassiez l'honneur de bien vouloir honorer de votre présence cette fête enfantine.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.-



23 Décembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

350/SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Facture n° 289 du 16.12.64 de C.O.P.E.C.O. d'un montant de 878,70 Fr
- Facture n° 1520 du 16.12.64 de C.O.P.E.C.O. d'un montant de 1.143,60 Fr

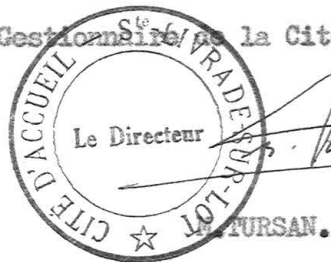
REFER: V.B.E. N° 3116/SFIM/  
Ind. du 22.12.64.

1

1

*un ruban*  
Transmis <sup>un ruban</sup> après  
certification du service  
fait.

Le Gérant <sup>Sté</sup> de la Cité d'Accueil



No. 349/SLD

Monsieur Nguyen-Trung-Huy  
105 Rue Tran-Quy - Cap  
Saigon  
(\$ V N)

Lettre p<sup>r</sup> Compte M<sup>r</sup>  
Laurson

3" - 9" - 10" - 11" - 12" - 13" - 15" - 15" - 17" - 13" - 19"

21 Décembre 1964

348/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Relevé de rappel de taxes et redevances téléphoniques  
pour le poste n° 20 de la Cité d'Accueil de Sainte-  
Livrade

Transmis  
à toutes fins utiles

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

21 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

347/SLD

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité Administrative de l'Etat  
des Finances de l'Administration Départementale

A G E N

Comme suite à notre conversation téléphonique, j'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint en cinq exemplaires, l'avenant n° 1 au Marché de gré à gré du 21 Mai 1964 de la Société " FRANCE CHARBONS " Maningue et Personnaz, 80 Boulevard Carnot à AGEN, ainsi que les factures en quadruple exemplaire concernant cet avenant s'élevant à 10.878,75 Fr .-



A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Tursan".

M. TURSAN.

18 Décembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

346/ SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

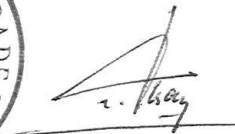
- Lettre de Monsieur le Député Edouard SCHLOESING au  
sujet de la mutation de Monsieur BE Henri Désiré au  
Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER

Transmis  
pour la suite à donner.

1



Le Gérant/maire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

18 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

345/SLD

à

Monsieur le Député Edouard SCHLOESING

Assemblée Nationale

P A R I S

OBJET :

Mutation de la famille BE Henri Désiré  
au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER  
(Allier).

Monsieur le Député,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la décision de mutation de la famille BE Henri Désiré au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER (Allier) a été prise par Monsieur le Préfet PERONI, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS (8<sup>e</sup>).

En conséquence, je me permets Monsieur le Député de vous suggérer d'intervenir auprès de Monsieur le Préfet PERONI concernant la mutation de cette famille.

Je vous informe qu'à la suite de la demande de Monsieur BE Henri Désiré auprès de la Direction des Ateliers de Fabrication Militaire de Valence (Drôme) et ayant obtenu satisfaction, il serait muté pour son emploi dans la Région Parisienne.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.-



18 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

344/SLD

à

OBJET:  
Hébergement à la Cité d'Accueil  
de la famille FORGET Mme.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème  

---

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame FORGET  
Anne-Germaine et ses six enfants sont arrivés le 17 Décembre 1964 à la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot venant de Marseille.

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera  
attribué à l'intéressée à compter du 17.12.1964.-



M. TURSAN.



18 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

343/SLD

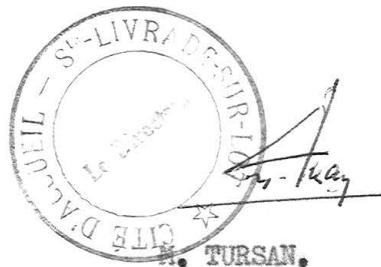
OBJET: Réunion du 17.12.64,  
à l'Intendance de Bergerac concernant  
le Centre d'Accueil de GREYSSE (Dordogne)

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite aux instructions de Monsieur BENARD lors de  
sa présence à la Cité d'Accueil le 16 décembre 1964, j'ai assisté le  
17.12.64 à la réunion tenue au Service de l'Intendance Militaire à  
Bergerac (Dordogne).

Veillez trouver ci-joint :

- Copie de la convocation
- copie du procès verbal qui a été rédigé à la suite de cette  
réunion.



16 Décembre 1964

Monsieur le Directeur  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

n° 342/SLD

A G E N

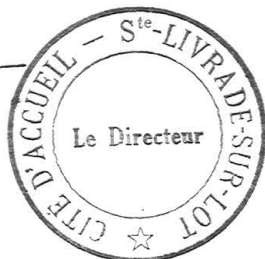
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.091 de 2.389,69 fr émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot représentant le montant des cotisations du mois de NOVEMBRE 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veillez, agréer Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN



15 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

341/SLD

OBJET.

Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés  
REFER: Lettre du 17.11.1964 N° 4181/SFIM/MG  
Délégation de crédits du 2.12.64 N° 483  
Chapitre 46.02 - Art. unique - § 4  
de Francs 54.924,83.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité administrative de l'Etat  
des Finances et de l'Administration Départementale  
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
deux factures de l'Entreprise Générale du Bâtiment et de Travaux  
Publics - Célestin MENASPA à STE LIVRADE SUR LOT d'un total de  
Francs 23.045,00 du 15.12.64 et du 3.9.64 relative au Marché du  
25.11.1964 s'élevant à la somme de 23.045,00 Fr.

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| 1°- Facture du 15.12.64 de Francs | 18.930,00 |
| 2°- Facture du 3. 9.64 de Francs  | 4.115,00  |
|                                   | <hr/>     |
|                                   | 23.045,00 |

Factures à imputer à la délégation de crédits du 2.12.64

Référence 483 - lettre du 17.11.64 - Paragraphe 1 et 6.

Ci-joint: - certificat pour paiement de ces factures  
- procès-verbal de réception des travaux.  
- devis vérifié par l'expert.



M. TURSAN.

16 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

340/SLD

à

**OBJET:** Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

**REFER:** Lettres du 6.11.63 n°9416 AGB/Cté et du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité administrative de l'Etat  
des Finances et de l'Administration  
Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise Générale du bâtiment et de travaux publics - Célestin MENASPA à Ste-Livrade-s-Lot de 113.340,00 Fr du 15 décembre 1964 relative au Marché du 19.11.63 s'élevant à la somme de 113.340,00 Fr.

Facture à imputer à la délégation de crédits du 6.11.63 n° 9.416 AGB/Cté - Crédits reconduits par la délégation de crédits du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint :

- Certificat pour paiement de la présente facture.
- Procès-verbal de réception des travaux.



M. TURSAN.

14 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

339/SLD

à

**OBJET:** Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre 46.02 - art. unique § 4.

**REFER:** Lettre du 17.11.64 n° 4181/SFIM/MG.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité Administrative de l'Etat  
des Finances de l'Administration Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
deux factures de l'Entreprise A. GUILHEM à Ste-Livrade-s-Lot  
s'élevant à la somme de :

1°- une facture de Fr 13.885,27

2°- une facture de Fr 1.786,00

Ces factures sont à imputer à la délégation de crédits  
du 2.12.64 - Réf. 483 s'élevant à Fr 54.924,83.

Ci-joint devis des deux factures vérifiés par l'Expert.-



14 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

338/SID

à

OBJET:  
Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 Article unique § 4

REFER:  
Lettre du 17.11.64 n° 4181-SFDM/MG

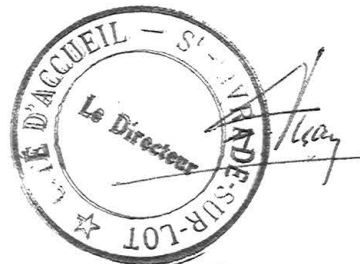
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité Administrative de l'Etat  
des Finances de l'Administration Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise de Peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR  
LOT du 8 décembre 1964 s'élevant à Francs 3.980,00.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits  
du 2 décembre 1964 - Référence 483 s'élevant à Francs 54.924,83.

Ci-joint devis vérifié par l'Expert.



M. TURSAN.

14 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

337/SLD

à

OBJET:

Délégation de Crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - art. unique § 4

REFER:

Lettre du 17.11.64 n° 4181/SFIM/MG

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité Administrative de l'Etat  
des Finances et de l'Administration Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise de Charpente et Menuiserie - VIERS &  
EXCAFIGNOUX à FONGRAVE-SUR-LOT du 3 décembre 1964 s'élevant à la  
somme de 4.852,75 fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits  
du 2 Décembre 1964 - Référence 483 s'élevant à 54.924,85 fr.

Ci-joint devis vérifié par l'Expert.



M. TURSAN.

10 Décembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

336/ SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| - Relevé de dépenses                 | 4   |
| - Fiche avoir                        | 4   |
| - Compte d'emploi                    | 4   |
| - Mémoire explicatif                 | 4   |
| - Pastures et pièces justificatives  | 107 |
| <hr/>                                |     |
| Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil | 123 |



M. TURSEM.



9 Décembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

335/SID

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de NOVEMBRE 1964  
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de  
5.264,71 Fr

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.



9 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

334/SLD

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité administrative de l'Etat  
des Finances et de l'Administration Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une Facture de l'Entreprise de Peinture P. GRIES au TEMPLE SUR LOT  
du 8.12.64 de Francs 1.635,00 relative au Marché du 15.10.63  
s'élevant à la somme de 58.100,00 fr ( marché épuisé ).

Cette facture est à imputer aux délégations de crédits  
du 6 septembre 1963 n° 7.683 et 7.684 AGB/Cté. Crédits reconduits  
par la délégation du 14 mars 1964 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint: - Certificat de paiement pour cette facture.

- Procès-verbal de réception des travaux.



9 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

333/SLD

à

Société " SENCHOU Frères "

CASSENEUIL

( Lot et Maronne )

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les reçus pour solde  
de tous comptes avec signature des intéressées de Mesdames :

APOSTOLI  
BONNIERE  
CAPDEVILLE  
CROUZIER  
GAZE Marie Joséphine  
GENIN  
LECOURE  
LE THI KHANH  
MOUTOUH  
NGUYEN THI LAN  
NICOLAS M. Louise  
PATAKI  
PETIT Lucie  
PHAM THI LOU  
TRAN VAN TAM  
VANDJOUR Thi DZU  
VANDJOUR Zeynach  
VANDJOUR Zouley  
WEISS Dao thi Ly



9 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

332/ SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

Chapitre: 46.02 - Art. unique § 4.

REFER: Lettre du 6.11.63 n°9416/AGB/Cté  
du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité administrative de l'Etat  
des Finances et de l'Administration  
Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de Peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR LOT du 8.12.64 de 5.080,00 Fr, relative au Marché du 19.11.63 s'élevant à la somme de 10.101,00 Fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de Crédits du 6.11.63 n° 9416/ AGB/Cté - Crédits reconduits par la délégation du 14 Mars 2862 AGB/Cté/

Cijoint : - Certificat pour paiement de la présente facture  
- Procès-verbal de réception de travaux.



9 Décembre 1964

n° 331/SLD

Monsieur A. VIGNE  
Secrétaire Administratif  
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10 rue Commines  
PARIS 3<sup>ème</sup>

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour  
de la somme de QUATRE CENTS FRANCS ( 400,00 Fr )  
représentant le dernier versement mensuel  
( Décembre 1964 ) que vous adressez à la famille  
ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de  
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



8 Décembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

330/ SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac  
pour consommation de fluides pendant le mois de  
NOVEMBRE 1964 au Centre de CREYSSE (Dordogne) d'un  
montant de 1.491,65 F

REFER:V/B.E.n° 3038/SFIM  
Ind du 17.12.64.

Transmis en retour après  
certification du service  
fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

7 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

329/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - Article unique § 4.

REFER: Lettres du 6 et 14.9.1963  
n° 7683 - 7684 AGB/Cté et  
lettre du 14.3.1964 n°  
2862 AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Direction - 2ème Bureau  
Comptabilité Administrative de l'Etat  
des Finances et de l'Administration  
Départementale

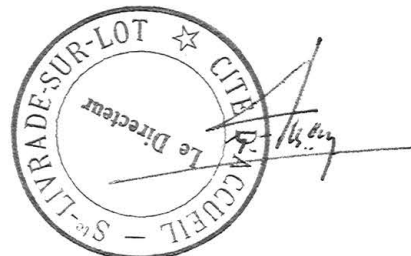
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'entreprise de menuiserie A. GUILHEM à Ste-Livrade sur Lot de 6.818,22 Fr du 5 décembre 1964 relative au Marché du 15.10.1963 s'élevant à la somme de 109.691,04 Fr.

Facture à imputer aux délégations de crédits du 6.9.63 n° 7683 du 14.9.63 n° 7684 AGB/Cté. Crédits reconduits par la délégation du 14.3.1964 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint:

- Certificat pour paiement de la présente facture.
- Procès-verbal de réception des travaux/



M. TURSAN.

7 Décembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

328/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de NOVEMBRE 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 591,70 F
- Facture en 4ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 286,11 F

1

1

Transmis  
pour mandatement.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



7 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

327/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour  
interventions publiques en  
faveur des Français rapatriés  
Chapitre:46.02 - Art.unique § 4.

REFER: Lettres du 6.11.63 n°9416 AGB/Cté.  
et du 14.3.64 - n° 2862 AGB/Cté.

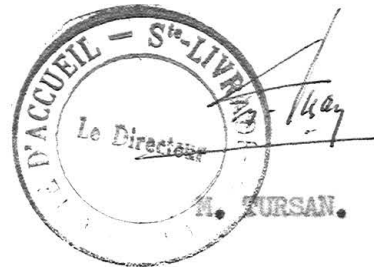
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
Comptabilité administrative de l'Etat  
des Finances de l'Administration  
Départementale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise de Menuiserie A. GUILHEM à STE LIVRADE  
SUR LOT de 6.058,74 fr du 4 Décembre 1964 relative au Marché du  
19.11.63 s'élevant à la somme de 24.234,96.

Facture à imputer à la délégation de crédits du 6.11.63  
n° 9.416 AGB/Cté Crédits reconduits par la délégation de crédits  
du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint : - Certificat pour paiement de la présente facture.  
- Procès-verbal de réception des travaux.



7 Décembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

326/SLD

4 rue Cambacères

PARIS 8 ème

- |  |   |  |
|--|---|--|
| - Facture en 4 ex de la Librairie ALBAGNAC à Villeneuve-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant de 912,71 Fr | 1 | Transmis<br>aux fins de mandatement<br>sur les Fonds "Barangé 63/64" |
| - Facture en 4 ex de DUCOSPORT AGEN d'un montant de 206,00 Fr  | 1 | —  |
| - Bons de commande correspondant à ces factures n° 6 et 7  | 1 | Fonds Barangé épuisé, à ce jour.                                     |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



SURESAN.

7 Décembre 1964

Monsieur l'Inspecteur  
Chef du Service Départemental  
de la Jeunesse et des Sports  
Cité Administrative

n° 325/SLD

A G E N

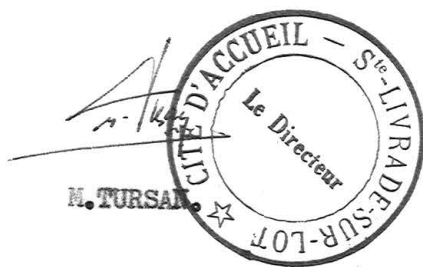
REF/V/Lettre n°8743/PSG/AD  
du 5.12.64.

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur d'accuser réception  
de votre lettre citée en référence et vous  
remercie chaleureusement de nous avoir fait  
attribuer une subvention de 1.000,00 Fr pour  
l'aménagement d'un terrain de sports réservé  
au Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspec-  
teur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

324/SLD

à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint en quadruple  
exemplaire, le marché de gré à gré avec la déclaration à souscrire  
par les entreprises individuelles soumissionnant au Marché de l'Etat  
passé entre Monsieur le PREFET de LOT et GARONNE et l'Entreprise  
Célestin MENASPA - Travaux Publics à Ste-Livrade-s-Lot ( Lot et  
Garonne ) s'élevant à la somme de 23.045,00 fr.-



M. TURSAN.

4 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

323/ SLD

**OBJET:** Délégation de crédits pour  
interventions publiques en  
faveur des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - art. unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

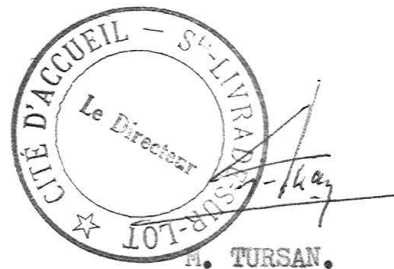
**REFER:** Lettre du 6.9.63 n°7684/AGB/Cté  
Lettre du 14.3.64 n°2862/AGB/Cté

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en quadruple exemplaire pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise Louis CHIFFLOT, serrurerie d'art 8 Rue Ninon - Villeneuve-s-Lot (L & G), du 29 Novembre 1964 s'élevant à 7.714,50 Fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédit du 6.9.63 n° 7684 AGB/Cté - dernier paragraphe ( clôtures et portillons - 13.419,50 ) Crédit reconduit par délégation du 14 Mars 1964 , n° 2862/AGB/Cté.

Cette facture solde le paragraphe (Clôture et portillons -13.419,50 la première vous ayant été remise le 17 juin 1964 - facture du 30 Mai 1964 s'élevant à Fr 5.705,00 Fr.-



4 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

322/SLD

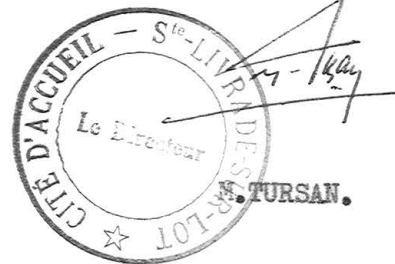
à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint en quadruple  
exemplaire pour mandatement, deux factures des Ets FRANCE CHARBONS  
( Maningue & Personnaz à AGEN) du 2 Décembre 1964 s'élevant à la  
somme de 7.129,74 d'une part, et 358,90 d'autre part, soit au total  
7.488,64 Fr.

Ci-joint certificat de paiement en double exemplaire.



4 Décembre

321/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE SUR LOT  
Mois de NOVEMBRE 1964 - Montant 1.370,28 Fr

Transmis  
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



3 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

320/SLD

à

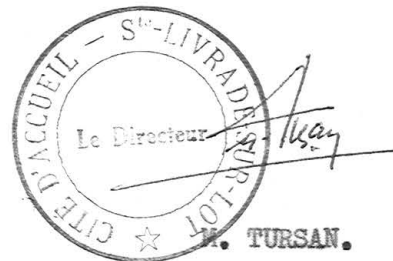
O B J E T :

Prévisions des dépenses  
du mois de DECEMBRE 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le montant  
des prévisions des dépenses pour la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade  
sur Lot au cours du mois de DECEMBRE 1964 s'élèvera à la somme de :  
22.500,00 Fr - plus 4.250,00 Fr pour l'Arbre de Noël faisant un total  
de = 26.750,00 Fr.-





n° 319/SLD

Monsieur le Directeur  
de la Maison  
"Spécialité Automobile d'Aquitaine"  
31 rue Camille Desmoulins  
A G E N

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à la suite de l'accident survenu hier après-midi 2.12.64 à Ste-Livrade-s-Lot, entre votre voiture 4 C.V. et notre camionnette, nous prendrons à notre charge les frais de réparation des dégâts occasionnés à la carrosserie de votre 4 C.V.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Décembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

318 / SLD

à

OBJET: Budgets prévus pour  
l'Année 1965 pour  
la Cité d'Accueil de STE LIVRADE\_S-LOT.

Ministère de la Santé Publique  
et de la Population  
Sous-Direction de l'Aide Sociale  
9 Avenue de Lowendal  
PARIS 7 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire  
et sur votre demande lors de ma visite à vos Services à PARIS.

- un budget prévu pour la Cité d'Accueil pour l'année 1965 sur les crédits délégués par le Ministère de l'Intérieur - Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans.
- un budget prévu pour la Cité d'Accueil pour l'année 1965 sur les crédits délégués par l'A.D.O.S.O.M.
- un compte rendu du Docteur REAU Bernard, Médecin Chef du Dispensaire de soins, relatif à l'achat d'une voiture CITROEN 3 C.V. BREAK.
- une note explicative motivant l'achat de cette 3 C.V. CITROEN.



M. TURSAN.

1er Décembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

317/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- Abonnement n° 20 d'un montant de : 827,69 Fr
- Abonnement n° 151 d'un montant de : 50,77 Fr
- Abonnement n° 170 d'un montant de : 335,50 Fr

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

1er Décembre 1964

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil  
de BIAS (Lot et Garonne)

N° 316/SLD

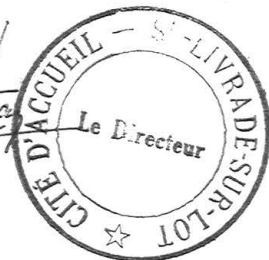
REFER:V/Lettre n°1035/CAB  
du 23.11.64.

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre citée en référence et suis heureux d'apprendre que vos interventions pour nos jeunes adolescents auprès de l'Inspection d'Académie obtiendront satisfaction prochainement.

J'ai communiqué votre lettre à Madame MATHIEU, Assistante Sociale, qui est également très satisfaite et nous vous faisons savoir que nous n'avons aucune suggestion à vous proposer auprès de certaines autorités administratives.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN



1er Décembre 1964

n° 315/SLD

Messieurs FRAYSSE et J. QUEYREUR  
Experts près les Tribunaux  
Boulevard Pelletan  
A G E N

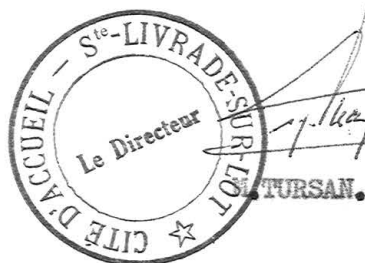
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire, pour vérification, deux devis de l'Entreprise A.GUILHEM s'élevant à la somme de 13.885,27 Fr et 1.786,00 Fr.

Vous voudrez bien dater la vérification de ces devis au 20 avril 1964

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Novembre 1964

N° 314/SLD

Messieurs FRAYSSE & J.QUEYREUR  
Experts près les Tribunaux  
Boulevard Pelletan  
A G E N

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire, pour vérification, un devis de l'Entreprise C.MENASPA s'élevant à la somme de 18.936,80 fr.

Vous voudrez bien dater la vérification de ce devis au 20 avril 1964.

Veuillez agréer, Messieurs; l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

313/SLD

à

OBJET: Hébergement de la famille  
COLLIN Jules.

REFER: V/Lettre n° 2982/SFIM/Ind  
du 27.11.64.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille  
COLLIN Jules, 3 personnes : l'épouse et deux filles âgées de 18  
et 13 ans sont arrivées à la Cité d'Accueil Samedi 28.11.64.

Le garçon âgé de 16 ans est placé dans un Centre  
d'apprentissage à LYON.-



30 Novembre 1964

312/ SLD

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès de  
Monsieur CONTRAN Pierre, âgé de 78 ans, survenu le 26 Novembre 1964  
à l'Hôpital St Jacques à AGEN.-





25 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

311/SLD

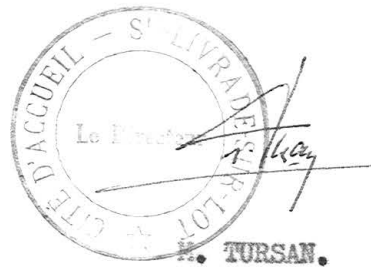
à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Bureau - 2ème Direction  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

à l'attention de Monsieur MANCEL-PENARD

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la lettre n)° 4181-  
SPIM/MG du 17 Novembre 1964 relative à un crédit d'un montant de 47.555,82 Fr  
qui m'est délégué par le Ministère de l'Intérieur pour le financement de  
travaux divers à effectuer à la Cité d'Accueil des Français d'Indochine à  
Ste-Livrade-s-Lot.-



25 Novembre 1964

310/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Librairie ALBAGNAC à Villeneuve-s-  
Lot (Lot et Garonne) d'un montant de 1.689,61 F 1
- Bon de commande n° 2 correspondant à cette facture 1

Transmis  
aux fins de mandatement  
sur les Fonds "Barangé 63/64"

Montant des Fonds Barangé: 5.800,00 F  
Reste à ce jour: 1.973,64 F

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



24 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

309/ SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions  
en faveur des Français rapatriés  
chapitre:46.02 - art.unique § 2

REFER: Lettre du 22 Mai 1964.  
n° 5541/AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise BONNAL & CANAC sanitaire à Ste-Livrade  
s-Lot du 18 novembre 1964 s'élevant à 335,00 Fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits  
du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB/Cté - § 7 - Travaux divers et achats de  
matériaux.--



20 Novembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

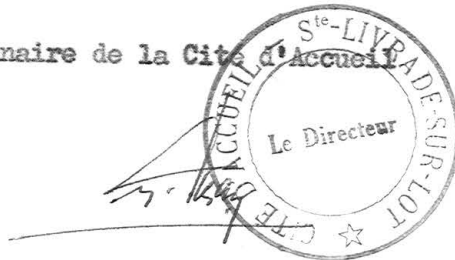
308/SLD

- Lettre de Madame MATHIEU Assistante Sociale  
concernant une demande de réapprovisionnement  
de layette

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

1

Transmis  
en vous demandant de bien  
vouloir nous donner satisfac-  
tion pour le 1er trimestre  
1965.-



M. TURSAN.

N. 307/SLD

---

Copie de cette lettre gardée  
par M. Fursan pour  
son dossier

---

Le 19/11/64

---

18 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

306/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 Art. unique § 4

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

REFER: Lettre du 22 Mai 1964 n° 5541/AGE/Cté.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait :

- une facture de l'Entreprise BONNAL & CANAC Sanitaire à Ste-Livrade-e-Lot  
du 12 Novembre 1964 s'élevant à 3.077,92 Fr.
- une facture de l'Entreprise André GUILHEM - menuiserie à Ste-Livrade-e-  
Lot, du 15 septembre 1964 de 626,15 Fr.

Ces deux factures sont à imputer à la délégation de crédits  
du 22 Mai 1964 n° 5541 AGE/Cté paragraphe 7 - travaux divers et achats  
de matériaux.-



18 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

305/SLD

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre:46.02 - Art.unique § 4.  
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFER: Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63  
Lettre n° 2862/AGB/Cté du 14.3.64.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise GRANGER Electricité à Ste-Livrade-s-Lot  
du 20 octobre 1964 de 69,50 fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits  
n° 2862/AGB/Cté du 14 Mars 1964.-



TURSAN.

17 Novembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

304/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

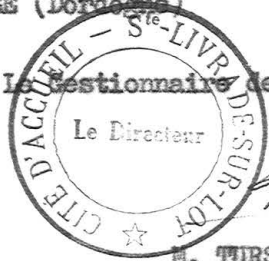
FACTURES en 4 ex de la POUDRERIE NATIONALE DE BERGERAC :

- pour consommation de fluides pendant le mois  
d'Octobre 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)
- pour entretien de l'épurateur septique du Centre  
de CREYSSE (Dordogne)

REFER: V/B.E.n° 2876/SFIM/  
Ind. du 14.11.64.

—  
Transmis en retour  
après certification du  
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



16 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

302/SLD

à

REFER:V/Lettre n° 8363-RL/AD  
du 13.11.64.

Monsieur l'Inspecteur  
Chef du Service Départemental de la  
Jeunesse et des Sports  
Cité Administrative

A G E N

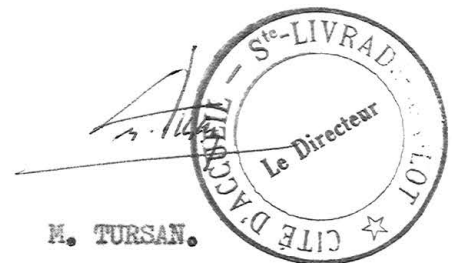
Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que notre compte bancaire est  
le suivant : n° 14.287 - Banque Populaire du Quercy et de l'Agenais à  
Villeneuve-s-Lot.

Je vous remercie d'avoir bien voulu nous faire attribuer une subvention  
de 1.000,00 fr pour l'aménagement du terrain de sports réservé aux élèves  
du Groupe Scolaire.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes sentiments  
distingués.-

M. TURSAN.



10 Novembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8<sup>ème</sup>

301/SLD

|                                      |              |
|--------------------------------------|--------------|
| - Relevé des dépenses                | 4            |
| - Fiche d'Avoir                      | 4            |
| - Compte d'emploi                    | <del>4</del> |
| - Mémoire explicatif                 | 4            |
| - Factures et pièces justificatives  | 122          |
| Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil | <hr/> 138    |

  
M. TURSAN.



10 Novembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

300/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture 1  
d'énergie électrique pendant le mois d'OCTOBRE 1964  
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE d'un montant de  
3.361,81 F

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

30  
-9 Novembre 1964

Le Gestionnaire de La Cité d'Accueil

299/ SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander si pour les fêtes de Noël  
un crédit nous sera accordé afin d'organiser, comme pour les années  
précédentes, un Arbre de Noël à l'intention des enfants des familles  
hébergées à la Cité d'Accueil.

L'effectif des enfants âgés de 1 mois à 14 ans qui résident  
à la Cité d'Accueil est de : <sup>430</sup>425 *.- et en accordant 10,000 f par chaque*  
*enfant <sup>non</sup> ~~il~~ ~~serait~~ ~~accordé~~ un crédit de 4.300,000 f.*



6 Novembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

298/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois d'OCTOBRE 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 639,20 Fr 1
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 81,38 Fr 1

Transmis  
pour mandatement

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



6 Novembre 1964

n° 297/SLD

Monsieur A. VIGNE  
Secrétaire Administratif  
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10 rue Commines


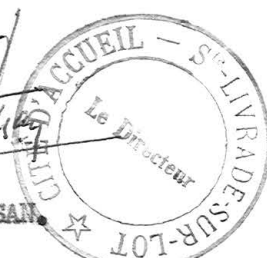
PARIS 3ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour  
de la somme de QUATRE CENTS FRANCS ( 400,00 Fr )  
allocation mensuelle de NOVEMBRE que vous m'avez  
adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de  
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN. 

4 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

296/ SLD


à

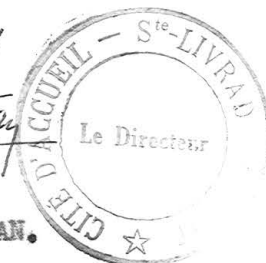
OBJET :

Prévisions des dépenses  
du mois de Novembre 1964.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le montant  
des prévisions des dépenses pour la Cité d'Accueil de Sainte-Livrade  
sur Lot au cours du mois de NOVEMBRE 1964 s'élèvera à la somme de :  
22.000,00 Fr .-

  
M. TURSAN.



5 Novembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

295/ SLD

OBJET:

Pièces demandées par la  
Trésorerie d'Agen concernant  
Ets Bonnal et Canac.

à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le procès-verbal  
de réception de travaux concernant l'Entreprise Sanitaire Bonnal et Canac  
à Ste-Livrade, ainsi que la facture récapitulative des travaux suite au  
Marché passé le 19.11.63 entre M. le Préfet de Lot et Garonne et Messieurs  
Bonnal et Canac, s'élevant à la somme de 28.800,00 Fr. ( Pièces demandées  
le 12.10.64 par la Trésorerie Générale d'Agen).



  
M. TURSAN.



29 Octobre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

294/SLD

|   |   |   |
|---|---|---|
| - Facture en 4ex de R.RUSSAC - Radio - Télévision<br>à Villeneuve-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant<br>de 855,00 Fr | 1 | Transmis<br>aux fins de mandatement sur<br>les fonds "Barangé 63/64 |
| - Bon de commande n° 5 correspondant à cette facture  | 1 | Montant des Fonds Barangé:<br>5.800,00 Fr                           |
|   |   | Reste à ce jour:<br>3.663,25 Fr                                     |

Le Gérant de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

29 Octobre 1964

293/SLD

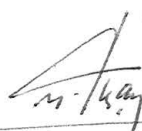
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade  
Mois d'Octobre 1964 - Montant 1.746,72

Transmis  
pour mandatement

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur



M. TURSAN.



1

26 Octobre 1964

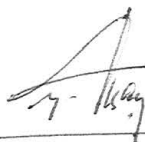
292/SLD

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER  
( Allier )

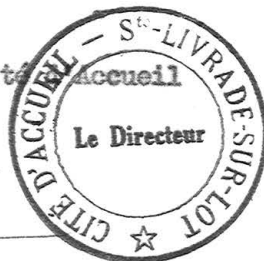
- Certificat de cessation de paiement au nom de  
TIETAVANI Marcel, famille mutée le 26.10.64  
au Centre d'Accueil de NOYANT

Transmis  
à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



26 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

291/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

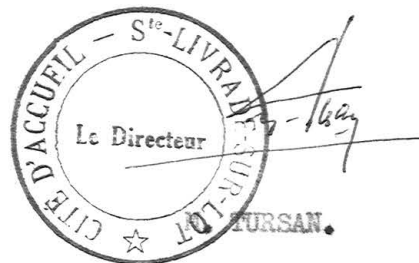
OBJET:

Mutation de la famille  
TIETAVANI Marcel au  
Centre d'Accueil de NOYANT.

REFER:

V/Lettre n° 2587/SPIM/Ind  
du 30 Septembre 1964.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que conformément  
aux instructions contenues dans votre lettre citée en référence,  
la famille TIETAVANI Marcel a été dirigée ce jour 26.10.64 vers le  
Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER où elle arrivera le Mardi 27  
Octobre 1964.



26 Octobre 1964

Le Gestionnaire de La Cité d'Accueil

290/SLD

à

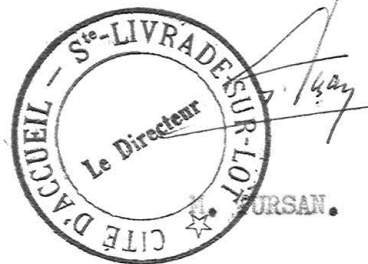
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous transmettre, en quadruple exemplaire,  
pour mandatement une facture des Ets FRANCE CHARBONS (MANINGUE & PERSONNAZ  
à AGEN) du 22 Octobre 1964 s'élevant à la somme de 8.121,55 Frs.

Ci-joint certificat de paiement en double exemplaire ainsi  
qu'un relevé de compte concernant les factures de cet Etablissement.-



22 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

289/SLD

à

OBJET:

Mutation de la famille  
TIETAVANI Marcel.

P.J.: 1

Ref.: = H/Let. N. 276/SLD.  
du 13.10.64

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil des Français d'Indochine

NOYANT D'ALLIER  
(Allier)

Comme suite aux instructions contenues dans la lettre n°  
2587-SFIM/Ind du 30.9.64 de Monsieur le Préfet Chef du Service dont  
copie ci-jointe, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille  
TIETAVANI Marcel sera dirigée vers votre Centre d'Accueil le Lundi 26  
Octobre 1964 et arrivera en gare de Noyant le Mardi 27 Octobre 1964  
à 8 h 04.

Monsieur TIETAVANI Marcel est en possession de la radiation  
de la Caisse d'Allocations familiales du Lot et Garonne. (Je lui ai  
recommandé de ne pas oublier de vous remettre cette pièce).

  
Le Directeur  


M. TURSAN.

20 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

288/SLD

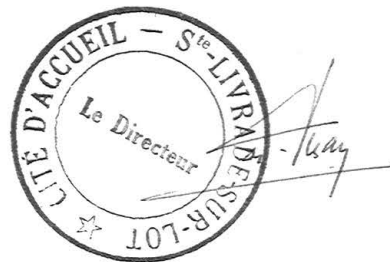
à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le Docteur DARME, Directeur du Service de Santé de la Préfecture de Lot et Garonne à AGEN, m'a fait savoir ce jour téléphoniquement que le Ministère de la Santé et de la Population me demandait d'assister à une séance de travail qui aura lieu le 5 Novembre 1964 à 10 Heures. *à ce finistère.*

En conséquence, je vous demande de bien vouloir me faire délivrer un ordre de mission pour me rendre à PARIS à cette date.

Je prendrai le train à la gare de Penne d'Agenais le 4 novembre 1964 à 21 h 3. J'envisage le retour le 5 novembre 1964 au soir.-



M. TURSAN.

19 Octobre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

287/SLD

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac  
pour consommation de fluides pendant le mois de  
SEPTEMBRE 1964 au Centre de CREYSSE (Dordogne d'un  
montant de 1.061,12 Fr

1

REFER:V/B.E.N° 2725/SPIM/  
Ind. du 16.10.64.

Transmis en retour après  
certification du service  
fait.



M. TURSAN.



19 Octobre 1964

286/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Librairie "ALBAGNAC" à  
Villeneuve-s-Lot (Lot et Garonne) d'un montant  
de 1.326,70 Fr
- Box de commande n° 4 correspondant à cette facture

Transmis  
aux fins de mandatement  
sur les fonds "Barangé 63/64

|       |                            |
|-------|----------------------------|
| 1     | Montant des Fonds Barangé: |
| 1     | 5.800,00 Fr                |
| <hr/> |                            |
|       | Reste à ce jour:           |
| 2     | 4.990,00 Fr                |

Total



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

285/SLD

à

REFER: ma lettre n° 254/SLD  
du 25.9.64.

P.J.: 1

Service Régional des Redevances R.T.F.  
Centre Annexe  
80 Allées Jean Jaurès  
TOULOUSE  
( Hte Garonne )

Veillez trouver ci-joint en retour la sommation que vous nous avez adressée concernant le poste de radio en service à l'Ecole des Filles du Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Nous devons être exonérés de la redevance R.T.F., étant donné que ce poste est réservé pour l'enseignement au Groupe Scolaire. D'ailleurs, par ma lettre citée en référence je vous ai transmis *à ce sujet* une attestation de Monsieur l'Inspecteur Primaire de l'Enseignement de Villeneuve-s-Lot *à ce sujet*.



M. TURSAN.

19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

284/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour intervention  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre:46.02 - Art.unique § 4.

LEFER:Lettre du 14.3.64.  
n° 2862 AGB/Cté.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise de Peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR  
LOT du 16.10.64 de 14.350,00 fr, relative au marché du 15.10.63  
s'élevant à la somme de 58.100,00 fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédit  
du 14 Mars 1964 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint le certificat de paiement pour cette facture.-



19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

283/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour  
interventions publiques en faveur  
des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - art. unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

REFER: Lettre du 14.3.64 n°2862  
AGB/Cté.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise de menuiserie A. GUILHEM à Ste-Livrade  
sur Lot du 12 Octobre 1964 s'élevant à la somme de 38.185,03 Fr  
relative au marché du 15.10.63 qui s'élève à la somme de 109.691,04 Fr.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédit  
du 14 mars 1964 n° 2862 AGB/Cté.

Ci-joint le certificat de paiement pour cette facture.



*S. Tursan*  
M. TURSAN.

19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

282/SLD

à

OBJET:  
Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - Article unique § 4

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

REFER:  
Lettre du 22 Mai 1964 n° 55441/AGB/Cté.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'entreprise A. GUILHEM Menuiserie à Ste-Livrade  
sur Lot du 12 Octobre 1964 s'élevant à Francs 5.612,42 à imputer à la  
délégation de crédits du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB/Cté (paragraphe 4  
Remise en état de 42 logements - Menuiserie 5.612,42 Fr). Entreprise  
n'ayant pas de marché pour ces travaux.-



19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

281/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre:46.02 - Art.Unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

REFER:

Lettres du 6.11.63 n° 9416 AGB/Cté  
et du 14.3.64 - n° 2862 AGB/Cté.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire,  
pour mandatement après certification du service fait, une facture de  
l'Entreprise de Memiserie A. GUILHEM à STE LIVRADE-S-LOT de Frs 14.137,06  
du 10 Octobre 1964, relative au marché du 19.11.63 s'élevant à la somme  
de 24.234,96 Fr ainsi que le certificat pour paiement de cette facture.  
Facture à imputer à la délégation de crédits du 6.11.63 n° 9416 AGB/Cté  
Crédits reconduits par la délégation du 14 mars 1964 - 2862 AGB/Cté.



19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

280/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions  
Publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - Art.Unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

REFER: Lettre du 6.11.64 n° 9416 AGB/Cté  
et du 14.3.64 n° 2862 AGB/Cté.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise de Peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR  
LOT de 5.000,00 Fr, relative au marché du 19.11.63 s'élevant à la  
somme de 10.101,00 Fr ainsi que le certificat pour paiement de  
cette facture. Facture à imputer à la délégation de crédits du  
6.11.63 n° 9416 AGB/Cté - crédits reconduits par la délégation  
du 14 mars 1964 - 2862 AGB/Cté.



19 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

279/SLD

à

OBJET:  
Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 Art.unique § 4  
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER:  
Lettre du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB/Cté.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement, après certification du service fait  
une facture de l'Entreprise Paul GRIES du 8.10.1964 s'élevant à  
10.100,00 Fr à imputer à la délégation de crédits du 22 mai 1964  
N° 5541 § 4 remise en état de 42 logements ( travaux de peinture  
10.100,00 Fr) Entreprise n'ayant pas de marché pour ces travaux.-



M. TURSAN.



N<sup>o</sup> 248/SLD

Lettre contenant Rapport de  
M. Mathieu P.S. Concernant. Problé-  
me des jeunes hébergés à la  
Cité d'Accueil. Copie gardée par  
M. le D<sup>r</sup> du Centre

Le 15/10/64

13 Octobre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

277/ SLD

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de Septembre 1964)

Transmis

- |   |   |                  |
|---|---|------------------|
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade<br>d'un montant de 690,30 fr | 1 | pour mandatement |
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade<br>d'un montant de 186,53 fr | 1 |                  |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

13 Octobre 1964

Monsieur le Directeur  
du Centre d'Accueil  
de NOYANT  
( Allier )

n° 276/SLD

OBJET:

Mutation de la famille  
TIETAVANI Marcel.

J'ai l'honneur de vous communiquer  
ci-après la composition de la famille TIETAVANI  
devant être mutée à votre Centre d'Accueil :

Chef de famille: TIETAVANI Marcel  
né le 4.8.1929 à ST DENIS(Réunion)

Epouse: née LE THI TAO, le 15.8.1926  
à HADONG (Nord Vietnam)

Enfants:-Marie Claude née le 9.11.1956 à SENO(Laos  
-Michel né le 1.8.1959 à PHU-SON-TUYEN-DUC  
(Sud Vietnam)  
-Eulanie née le 14.2.1962 à PHU-SON-TUYEN-  
DUC (S.VN)  
-Christiane née le 19.3.1964 à SAIGON(SVN)

Aucun dossier social concernant cette famille ne  
m'a été adressé.



M. TURSAN.

12 Octobre 1964

n° 275/SLD

Monsieur le Directeur  
Départemental des Sports  
Cité Administrative  
A G E N

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre demande, lors de notre rencontre le 6 courant à la Mairie de Ste-Livrade-s-Lot, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un plan du terrain de sport réservé aux élèves fréquentant le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil ainsi que deux devis représentant le montant des dépenses à envisager pour l'aménagement de ce terrain de sport.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur avec tous mes remerciements, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

12 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

274/SLD

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille PERIQUET François.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur PERIQUET  
François et ses sept enfants ont quitté définitivement la Cité d'Accueil  
le 10 Octobre 1964 pour s'installer à FONGRAVE ( Lot et Garonne ).

Veillez trouver ci-joint une demande de pécule de réinstalla-  
tion que vous adresse Monsieur PERIQUET.-



M. TURSAN.

12 Octobre 1964

n° 273/SLD

Madame NGUYEN THI DINH  
199/18 rue LE VAN DUYET  
SAIGON ( Sud Vietnam )

Madame,

En réponse à votre lettre du 5 Août 1964 j'ai l'honneur de vous faire savoir que seul Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès à PARIS (8è) peut autoriser votre hébergement à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

En conséquence, je ne puis vous donner une suite favorable à votre demande et il vous appartient de vous adresser à Monsieur le Préfet Chef de Service.

Veuillez agréer Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

12 Octobre 1964

Monsieur le Directeur  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIAL  
(Service des Cotisations)

n° 272/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.079 de 2.330,95 Fr émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot représentant le montant des cotisations du mois de SEPTEMBRE 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

12 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

271/SLD

à

Monsieur PETITJEAN  
Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Cher Monsieur,

Comme suite à votre demande lors de votre visite à la Cité d'Accueil le Mercredi 7 courant, veuillez trouver ci-joint le devis de l'entreprise MENASPA, vérifié par le bureau d'études "FRAYSSE & QUEYREUR" à AGEN, concernant la construction d'un parking pour commerçants.

Ci-joint également la copie en double exemplaire de la délégation de crédits.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.





9 Octobre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

270/SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade  
Mois de Septembre 1964 - montant : 2.698,58 Fr

Transmis  
pour mandatement

1

Le Gérant de la Cité d'Accueil



A. TURSAN.

8 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

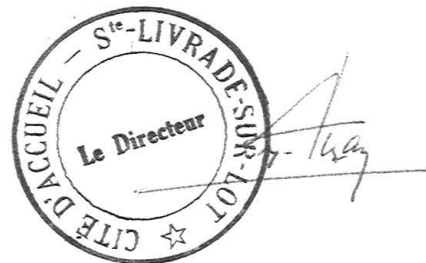
269/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant une demande de pécule de réinstallation  
de Mademoiselle MARCANTETTI Henriette, mère de 3 jeunes enfants et un rap-  
port de Madame MATHIEU, Assistante Sociale concernant cette famille,  
j'émet un avis favorable en vous demandant de lui accorder un pécule  
de réinstallation intéressant car elle le mérite.-



M. TURSAN.

8 Octobre 1964

Messieurs FRAYSSE & J.QUEYREUR  
Experts près les Tribunaux  
Boulevard Pelletan  
A G E N

n° 268/SLD

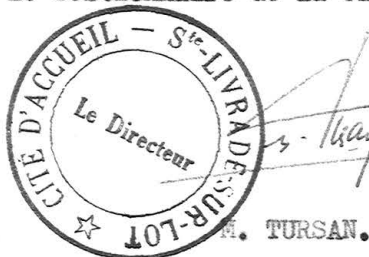
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire, pour vérification, un devis de l'Entreprise C.MENASPA s'élevant à la somme de 4.115,00 Fr.

Vous voudrez bien dater la vérification de ce devis au 17 Août 1964.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

267 / SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur l'Inspecteur de l'Enseignement Primaire de Villeneuve-sur-Lot m'a fait savoir qu'il fallait envisager l'achat de deux classes préfabriquées pour être installées au Groupe Scolaire de la Commune de Ste-Livrade-s-Lot pour lui permettre de décongestionner le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil, vu l'arrivée prochaine de nombreuses familles qui seront hébergées à la Cité d'Accueil.-



M. TURSAN.

8 Octobre 1964

Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

266/SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de SEPTEMBRE 1964  
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE d'un montant de  
1.919,05 Fr

1 Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gérant de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

6 Octobre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacères  
PARIS 8 ème

---

265/SLD

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| - Relevé des dépenses                | 4     |
| - Fiche Avoir                        | 4     |
| - Compte d'emploi                    | 4     |
| - Mémoire Explicatif                 | 4     |
| - Factures et pièces justificatives  | 92    |
|                                      | <hr/> |
| Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil | 108   |

  
M. TURSAN.



5 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

264/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

OBJET :

Prévisions des dépenses  
du mois d'Octobre 1964.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le montant  
des prévisions des dépenses pour la Cité d'Accueil de Sainte-  
Livrade sur Lot au cours du mois d'OCTOBRE 1964 s'élèvera à  
la somme de : 15.500,00 Fr.-



M. TURSAN.

5 Octobre 1964

263/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- Abonnement n° 20 d'un montant de : 116,39 F
- Abonnement n° 151 d'un montant de : 163,04 F
- Abonnement n° 110 d'un montant de : 473,25 F

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil





5 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

262 / SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

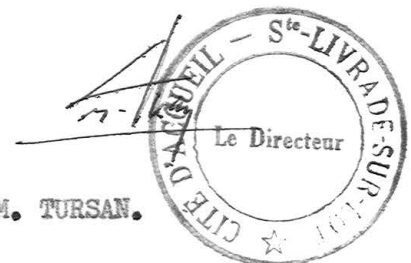
PARIS 8 ème

O B J E T :

Départ définitif de la Cité d'Accueil  
de M<sup>me</sup> MARCANTETTI Henriette.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mademoiselle  
MARCANTETTI Henriette et ses trois enfants ont quitté définitivement  
la Cité d'Accueil le 3 Octobre 1964 pour s'installer chez Monsieur  
REYNAUD Joseph, Maire de la Commune de CADEROUSSE ( Vaucluse ).

M. TURSAN.



2 Octobre 1964

n° 261/SLD

Monsieur A.VIGNE  
Secrétaire Administratif  
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10 rue Communes

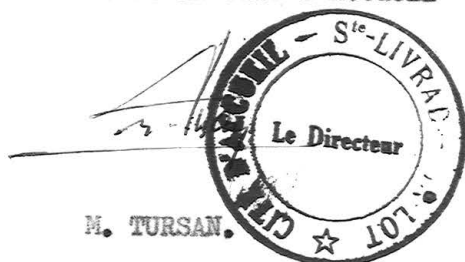
PARIS 3<sup>ème</sup>

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce  
jour de la somme de QUATRE CENTS FRANCS  
( 400,00 Fr ) allocation mensuelle d'Octobre  
que vous m'avez adressée pour la famille  
ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



2 Octobre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

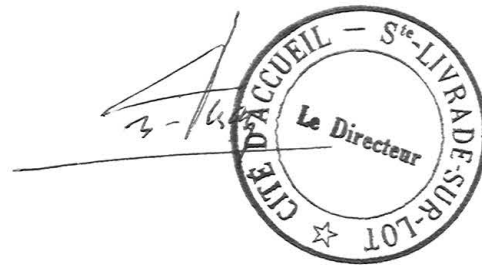
260/SLD

à

Réfer: V/B.E.N° 3410/SFTM/MG  
du 29.9.1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'ai notifié le  
2 Octobre 1964 au Docteur DAULAS Yann la décision portant résiliation  
de son contrat et lui ai remis l'ampliation de cette décision.-



M. TURSAN.

1er Octobre 1964

n° 259/SLD

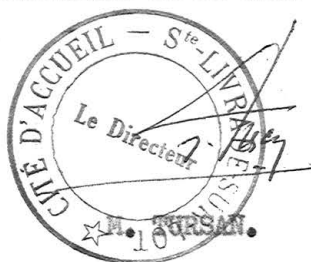
Monsieur FURSTOHS  
chez Monsieur GONTRAN Paul  
Bât.71 - Escalier 6  
Allée Jean-Baptiste Corot  
SARCELLES\_LOCHERES

Cher Monsieur,

En réponse à votre lettre du 27 septembre 1964, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il vous faut vous adresser à Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans - 4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème - pour obtenir une attestation de rapatrié d'Indochine.

Veuillez agréer Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



30 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

258/SLD

à

Monsieur ACHOUR  
Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
( Service de la Comptabilité )

4 rue Cambacérès

PARIS 8<sup>ème</sup>

Monsieur ACHOUR,

Comme suite à votre demande téléphonique j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les devis des entreprises chargées d'effectuer les travaux indispensables pour le Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil.

Je me permets également de vous adresser une copie d'une facture d'un montant de 4.114,00 fr concernant un parking réservé aux commerçants qui viennent vendre leurs produits dans la Cité d'Accueil.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir nous accorder un crédit de 50.000,00 fr soit 45.000,00 fr pour les travaux du Groupe Scolaire et 5.000,00 fr pour le parking commerçants.

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer cher Monsieur ACHOUR, l'expression de mes meilleurs sentiments.--



*Bien à vous,*

29  
29 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

257 / SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai rencontré ce jour 29.9.64 à la Cité d'Accueil Madame Vve ROBERT née CIVADIE Lily installée depuis 4 ans à LA ROCHELLE où elle est propriétaire d'un restaurant "LE TONKIN". Je lui ai demandé si elle venait chercher sa mère SAM THI JIN (62 ans) et sa belle-mère TA THI PHUNG (69 ans). Elle m'a alors répondu grossièrement que c'était à moi de m'occuper d'elles ainsi qu'au Service de Paris et qu'elle ne les prendrait pas à sa charge.

Les propos tenus par Madame Vve ROBERT, qui a pignon sur rue à LA ROCHELLE avec un commerce très florissant, sont inadmissibles et je vous demande d'intervenir sévèrement auprès de l'intéressée afin qu'elle héberge, c'est son devoir et une obligation, à LA ROCHELLE sa mère et sa belle-mère de nationalité vietnamienne (race THO).-



28 Septembre 1964

n° 256/SLD

Monsieur PENNARUBIA Paul  
Elevage St Estève  
Pont de l'Etoile  
ROQUEVAIRE

( Bouches du Rhône )

Monsieur,

Je vous adresse ci-joint, pour la suite à donner  
que vous jugerez utile, la lettre que Monsieur  
PHAM TAN NGAY a adressée au Directeur du Centre  
d'Accueil de BIAS ( Lot et Garonne ).

Veillez agréer Monsieur, l'expression de  
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



28 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

255/ SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

OBJET:

Départ définitif de la Cité d'Accueil  
de l'ame Veuve ODEANT.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame  
Veuve ODEANT née PHAM THI BA et son fils Pierre âgé de 16 ans  
ont quitté définitivement la Cité d'Accueil le 26 Septembre 1964  
pour s'installer chez Monsieur Guy ODEANT, fils de l'intéressée  
domicilié 2 rue de Montlhéry - Résidence du Val d'Orge à  
MORSANG-SUR-ORGE ( Seine et Oise ).





25 Septembre 1964

SERVICE REGIONAL DES REDEVANCES R.T.F.

n° 254/SLD

n° du compte: 26 007086 07  
RELEVÉ: V/lettre du 18.10.64.  
P.J. : 2

Centre Annexe  
80 Allées Jean Jaurès  
T O U L O U S E  
( Hte Garonne )

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'attestation de Monsieur l'Inspecteur Départemental de l'Enseignement Primaire à Villeneuve-s-Lot concernant le poste de radio marque Schneider détemu par l'Ecole des Filles du Groupe Scolaire de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

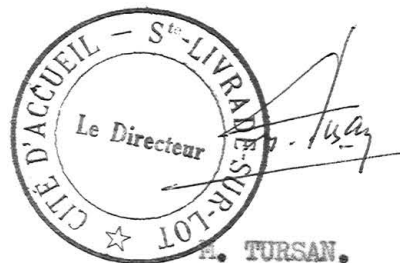
253/ SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur TIETAVANI  
Marcel dont la femme et les quatre enfants sont hébergés à la Cité  
d'Accueil <sup>depuis le 11.7.64</sup> a rejoint sa famille Mercredi 23 Septembre 1964 venant de  
Marseille.

L'intéressé qui vient d'être libéré de la prison des Baumettes  
à Marseille a été condamné à 8 mois de prison avec sursis pour désertion  
en Indochine de son unité militaire le 22 ème B.I.C.-



23 Septembre 1964

251/SLD

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2 ème Division - 2ème Bureau  
A G E N

Suite à notre conversation téléphonique de mardi 22  
courant, j'ai l'honneur de vous transmettre une facture des Etablissements  
FRANCE CHARBON ( Meningue et Personnaz ) en quadruple exemplaire pour  
mandatement.

P. le Gestionnaire de la Cité d'Accueil  
le Gestionnaire Adjoint.



18 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

250/SLD

Monsieur le Chef de Personnel  
de la S.A.CITROEN

117 Quai André Citroën  
PARIS 15 ème

Monsieur,

Comme suite à notre entretien téléphonique du 17 courant, j'ai l'honneur de recommander à votre bienveillante attention les candidatures dans vos usines de trois jeunes français rapatriés d'Indochine hébergés à la Cité d'Accueil dont les noms suivent :

Messieurs SYLVAIN Michel, né le 12.12.1946 à PNOM-PENH (Cambodge)  
qualification = C.A.P. mécanicien auto.

NGUYEN VAN TU Michel né le 25.7.1947 à Hué ( Centre Vietnam)  
qualification = C.A.P. cordonnerie.

HANNOTEUX José né le 24.9.1947 à Hanoi ( Nord Vietnam)  
qualification = manoeuvre.

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer Monsieur le Chef de Personnel, l'expression de mes sentiments distingués.-



17 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

249/SLD

à

OBJET:

Hébergement à la Cité d'Accueil  
de la famille SALMON Régine.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Mademoiselle  
SALMON Régine et ses 3 enfants sont arrivés le 16 Septembre 1964  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot venant de PARIS.-



16 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

248/SLD

à

OBJET:

Délégation de Crédits pour intervention  
publiques en faveur des Français  
rapatriés d'Indochine.

REFER: Chapitre 46.02. Art. unique § 4.

Lettre n° 5541-AGB Cté du 22.5.1964  
Ministère des Rapatriés.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une  
facture de l'Entreprise Paul SANTOR à Sainte-Livrade sur Lot d'un montant  
de 4.200,00 Fr ( Comptabilité Spéciale, Entreprise sans marché). Cette  
dépense est à imputer à la délégation de crédits du 22 mai 1964 n° 5541-  
AGB.Cté - § 6 - Fabrication et pose de 600 consoles pour séchage du  
linge - Francs : 6.600,00.

Le paragraphe 6 de la lettre du 22 mai 1964 n° 5541 stipule  
Fabrication et pose de 600 consoles pour le séchage du linge. Francs 6.600,00  
se décompose comme suit:

|  |   |                    |
|--|---|--------------------|
| Entreprise MENASPA - marché du 9 juin 1964 | : | 2.400,00 Fr        |
| Entreprise Paul SANTOR - sans marché       | : | <u>4.200,00 Fr</u> |
| total                                      | = | 6.600,00 Fr        |



16 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

247/SLD

à

O B J E T :

Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français  
rapatriés d'Indochine.  
Chapitre: 46.02 - Article unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

REFERENCE:

Lettre n° 5541 AGB Cté du 22.5.1964  
Ministère des Rapatriés.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une  
facture de l'Entreprise MENASPA à Ste-Livrade sur Lot (Lot et Garonne)  
d'un montant de 2.400,00 fr.

Cette dépense est à imputer à la délégation de crédits  
du 22 Mai 1964 n° 5541 AGB Cté - § 6. Fabrication et pose de 600 Consoles  
pour le séchage du linge. Marché du 9 juin 1964 de 18.140,00 fr dernier  
paragraphe: scellement de 600 consoles - Francs 2.400,00.



M. TURSAN.

16 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

246/SLD

à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
A G E N

OBJET:

Délégation de crédits pour intervention  
publique en faveur des Français  
rapatriés d'Indochine.  
Chapitre: 46.02 - Article unique § 4.

REFER:

Lettres n° 7683/AGB/Cté et 2862/AGB.Cté  
des 6.9.63 et 14.3.64 du Ministère des  
Rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, une  
facture des Ets Bonnal et Canac à Ste-Livrade sur Lot d'un montant de  
9.374,40 Fr ainsi que le certificat de paiement correspondant.

Cette facture est à imputer à la délégation de crédits  
du 14 mars 1964 n° 2862 AGB Cté. Marché du 19.11.1963 d'un montant de  
28.800,00 Fr - devis du 15 juillet 1963 concernant Fournitures et instal-  
lation de 144 ensembles sanitaire pour W.C.-

  
M. TURSAN.



16 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

245/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés d'Indochine.

Chapitre 46.02 - Article unique § 4

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

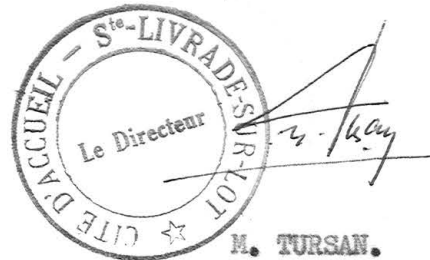
2ème Division - 2ème Bureau

A G E N

REFERENCE: Lettre n° 7683/AGB Cté du 6.9.63 et du 14.3.64 du Ministère des Rapatriés à PARIS n° 2862 AGB/Cté.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire pour mandatement, après certification du service fait, deux factures de l'Entreprise MENASPA à STE-LIVRADE SUR LOT (Lot et Garonne). Une facture de 7.810,00 Fr et une autre de 26.430,00 Fr d'un montant total de 34.240,00 Fr ainsi que le certificat de paiement correspondant.

Cette dépense est à imputer à la délégation de crédits du 14 MARS 1964 - n° 2862 AGB.Cté. - Marché du 15 Octobre 1963, suivant devis du 13 juillet 1963 - Adjonction de 6 W.C. à l'Ecole des Filles du Groupe Scolaire s'élevant à 7.812,00 Fr. et devis du 3 janvier 1963 Crépiissage bâtiment, construction caniveaux et regards s'élevant à 26.437,68 Fr.



16 Septembre 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

244/SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

|  |   |   |
|--|---|---|
| - Facture en 4 ex des Ets Victor PERRUCH à SAINTE BAZEILLE<br>(Lot et Garonne) d'un montant de 810,00 Fr   | 1 | Transmis<br>aux fins de mandatement sur<br>les Fonds Barangé 63/64.                         |
| - Bon de commande n° 1 correspondant à cette facture.  | 1 | —   |
| - Copie de la lettre en date du 31.7.1964 de la Préfecture<br>de Lot et Garonne m'informant du virement à l'A.D.O.S.O.M.<br>à PARIS d'un crédit de 5.800,00 Fr à titre des fonds<br>Barangé pour l'année 1964. | 1 | Montant des Fonds Barangé<br>5.800,00 Fr<br>—<br>Lettre transmise à titre<br>d'information. |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.





PENSER A

Consultations

RAPPELS

1A3 SLD

Mette de Loup' de M.  
Janice

S.S.

C

V

K

0

10 Septembre 1964

n° 242/SLD

Monsieur le Directeur  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.075 de 1.937,30 Fr émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve-s-Lot, représentant le montant des cotisations du mois d'AOUT 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Secrétaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

10 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

241 / SLD

O B J E T :

Recrutement d'une deuxième femme  
de service pour l'Ecole Infantine  
du Groupe Scolaire.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de recruter  
une deuxième femme de service pour l'école infantine du Groupe Scolaire  
de la Cité d'Accueil.

Ce recrutement s'avère indispensable vu le nombre élevé de  
jeunes enfants, plus de 100 dont les enfants nés en 1961, qui fréquentent  
l'école infantine au cours de cette année scolaire.

Madame la Directrice de l'Ecole des Filles responsable de  
l'école infantine insiste pour ce recrutement car un plus grand travail  
de propreté sera demandé tant pour les locaux que pour les jeunes enfants  
(qui s'oublient facilement dans leurs vêtements).

Le salaire net mensuel d'une femme de service que nous  
employons s'élève à 340,28 fr.--



M. TURSAN.

9 Septembre 1964

240/SLD

Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>ème</sup>

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le mois d'AOUT 1964 à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 1.892,61 Fr 1
- Lettre du 7.9.64 de l'Electricité de France - Subdivision de Villeneuve. 1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.



8 Septembre 1964

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS

26 rue Desaix

n° 239/SLD

P A R I S 15 ème

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
notre abonnement aux éditions du JOURNAL OFFICIEL  
( Lois et décrets ) ne sera pas renouvelé à compter  
du 30 Septembre 1964.

Veuillez agréer Messieurs, l'expression de  
mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



E. TURSAN.

7 Septembre 1964

238/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Pudrerie Nationale de BERGERAC  
pour consommation de fluides pendant le mois d'AOUT 1964  
au Centre de CREYSSE ( Dordogne )

REFER: V/B.E. n° 2423/  
SPIM/Ind. du 4.9.64.

1  
Transmis en retour après  
certification du service  
fait.





4 Septembre 1964

237/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant une requête de Madame Vve BONNIERE Albert,  
mère de trois enfants âgés respectivement de 26, 21 et 14 ans, j'ai  
l'honneur d'émettre un avis très favorable à l'attribution d'un pécule  
de réinstallation à l'intéressée; qui mérite un secours pécunier  
important vu son état de santé.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Septembre 1964

236/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

|  |       |
|--|-------|
| - Relevé des dépenses                    | 4     |
| - Fiche Avoir                            | 4     |
| - Compte d'emploi                        | 4     |
| - Mémoire explicatif                     | 4     |
| - Factures et pièces justificatives      | 75    |
| - Etat de mouvement de la Cité d'Accueil | 1     |
|  | <hr/> |
| Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil     | 92    |

M. TURSAN.



4 Septembre 1964

235/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois d'AOUT 1964)

|  |   | Transmis         |
|--|---|------------------|
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade<br>d'un montant de 549,80 F | 1 | pour mandatement |
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade<br>d'un montant de 326,52 F | 1 |                  |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

Visites

N° 234 / 560

Sainte Thérèse le 3.9.54

Monsieur le Préfet  
Chef du Service de Accueil et de  
Reclassement de F. I. et F. M.  
4 Rue Cambaïère - Paris (8<sup>e</sup>)

Objet. Prévision des dépenses du mois  
de Septembre 1954

3 Septembre 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

233/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai le regret de vous faire part du décès de  
Monsieur SAUNIER Lucien âgé de 70 ans survenu à l'Hôpital  
PURPAN à TOULOUSE.-

*Je vous demande si il serait possible  
d'accorder un secours exceptionnel à cette famille  
à la suite du décès du chef de famille.*



*[Handwritten signature]*

2 Septembre 1964

232/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambavérés  
PARIS 8 ème

- Factures en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade
- mois de juillet 1964 - montant : 3.363,79 fr
- mois d'août 1964 - montant : 3.358,79 fr

Transmis  
2 pour mandatement

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil  
Le Directeur



*M. Tursan*

M. TURSAN.

1er Septembre 1964

n° 231/SLD

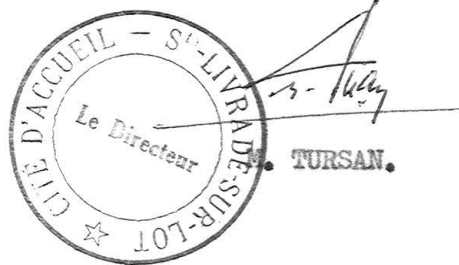
Monsieur MALEAPPA Julien  
29 rue de Paris  
PANTIN ( Seine )

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, en double  
exemplaire, l'attestation que vous avez sollicitée  
par lettre du 30 Août 1964.

Agréez Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1er Septembre 1964

230/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Situation des familles militaires hébergées au Centre  
de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois de JUILLET 1964

Transmis

2 à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



1er Septembre 1964

n° 229/SLD

Monsieur A.VIGNE  
Secrétaire Administratif  
du Syndicat National C.G.T.Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10 rue Commines  
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 31  
Août 1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS  
( 400,00 Fr ) allocation mensuelle de Septembre  
que vous m'avez adressée pour la famille  
ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

28 Août 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

228/ SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de  
Bergerac pour consommation de fluides pendant  
le mois de JUILLET 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)

1

REFER:V/B.E. n° 2369/SPIN  
Ind. ch 27.8.64.

Transmis en retour  
après certification du  
service fait.



M. TURSAN.

24 Août 1964

Monsieur DUCOUTUMANY Martial  
53 rue Barreyre

n° 227/SLD

B O R D E A U X


Monsieur,

Comme suite à votre demande du 19 courant,  
veuillez trouver ci-joint :

- un carnet de vaccinations
  - un certificat de scolarité
- concernant votre fille Chantal.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de  
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



21 Août 1964

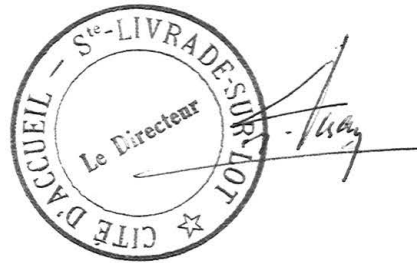
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

226/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande téléphonique de Mademoiselle  
LARRIVIERE Assistante Sociale, j'ai l'honneur de vous adresser  
ci-joint, en double exemplaire, la liste des enfants placés à  
la F.O.E.F.I. dont les parents sont hébergés à la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade-s-Lot.



M. TURSAN.

SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS

SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

n° 225/SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur CAVAILLÉ  
Epicier  
STE LIVRADE SUR LOT

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " F " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritius lorsque votre vente sera terminée.

Veillez agréer Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. BENDJANE



SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS  
=  
SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
=  
CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

n° 224 /SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur G A S S O  
Poissonnerie  
STE LIVRADE SUR LOT

---

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " E " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritrus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAU



SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS  
=  
SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE  
=

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

n° 223/ SLD

Monsieur SIMONETTO  
Epicier  
STE LIVRADE SUR LOT

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " D " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous débris lors que votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS

SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

n° 222 / SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur D E L P E C H  
Boucherie - Charcuterie  
MONCLAR D'AGENAIS

( Lot et Garonne )

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " G " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritrus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur





SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS

=  
SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

n° 221 / SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur B O N Z O N  
Pâtissier  
SAINTE LIVRADE SUR LOT

---

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " A " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

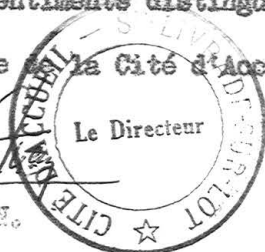
Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritrus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur

M. TERSAN.



SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS

SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

n° 220 / SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur LOUGRAT

Boucher

VILLENEUVE S/LOT

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

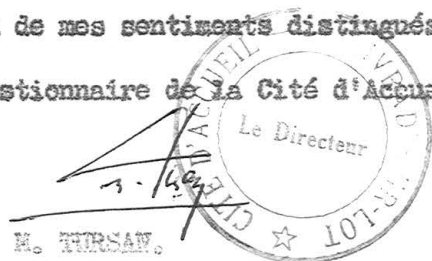
Je vous informe que le box " A " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritrus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. THIRSAV.



SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS

=  
SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

=  
CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

n° 219/ SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Madame R A F F I E R  
Marchande " Volailles "  
C A S S E N E U I L  

---

( L & G )

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " G " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous détritrus lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur

M. THIRIAUX



SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS

SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

n° 218 / SLD

SAINTE-LIVRADE, le 20 Août 1964

Monsieur M A L A T I E  
Epicier  
SAINTE-LIVRADE SUR LOT

Monsieur,

Un parking pour commerçants autorisés à entrer dans la Cité d'Accueil a été aménagé derrière le bâtiment servant de dépôt de charbon et de magasin.

Je vous informe que le box " B " vous a été affecté pour la vente de vos produits.

Il est bien entendu que votre box devra être tenu proprement, c'est à dire débarrassé de tous débris lorsque votre vente sera terminée.

Veuillez agréer Monsieur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TIRSAN.

18 Août 1964

N° 217/SLD

Monsieur MALEAPPA Julien  
29 rue de Paris  
P A N T I N (Seine)

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 16 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que pour obtenir l'attestation que vous sollicitez il faut vous adresser à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès PARIS 8 ème.

Veillez agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil


M. TURSAN

17 Août 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

216/SLD

à

OBJET:

Départ définitif de la Cité d'Accueil  
de Mme Vve LEPelletier Charlotte

REFER:

V/Lettre n° 1977/SPIN/Ind  
du 4.7.64.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

---

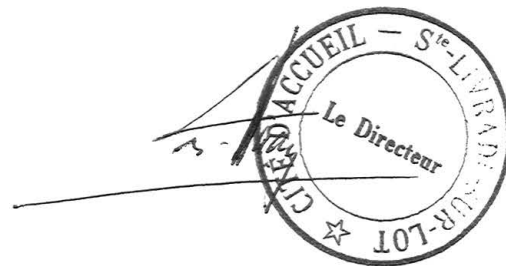
J'ai l'honneur de vous faire connaître que

Madame Vve LEPelletier Charlotte a quitté définitivement

la Cité d'Accueil de Ste-Livrade le 17 Août 1964 pour

s'installer chez Monsieur GAYRAL Paul - Place de la

Mairie à DAMAZAN ( Lot et G<sub>er</sub>onne ).



M. TURSAN.

12 Août 1964

Monsieur MALEAPPA Julien

29 rue de Paris

P A N T I N

( Seine. )

n° 214/ SLD

Monsieur,

*reçu double exemplaire*  
Veuillez trouver ci-joint l'attestation que  
vous sollicitez par lettre du 3.8.1964.

Agréer Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Août 1964

Monsieur le Directeur  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

n° 213/SLD

A G E N

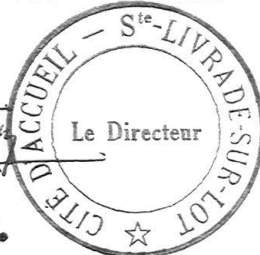
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.072 de 2.452,94 ₣ émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois de JUILLET 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*M. Tursan*



M. TURSAN.



11 Août 1964

Mademoiselle SEUSSE Alice  
24 rue P.V.Couturier  
LEVALLOIS PERRET

n° 212/SLD

(Seine)

Mademoiselle,

En réponse à votre demande du 6 courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que votre père ne possède pas d'extrait de naissance à son nom et de ce fait vous devez le demander à l'adresse suivante:

Ministère d'Etat aux Affaires Culturelles  
Direction des Archives Nationales  
Archives Nationales (Section Outre-Mer)  
27 rue Oudinot - PARIS 7<sup>ème</sup>.

Veillez agréer Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



11 Août 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans


211 / SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| - Relevé des dépenses                | 4   |
| - Fiche d'avoir                      | 4   |
| - Compte d'emploi                    | 4   |
| - Mémoire explicatif                 | 4   |
| - Factures et pièces justificatives  | 113 |
| Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil | 129 |



  
M. TURSAN.

11 Août 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

210/ SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le 1er semestre 1964 d'un montant de 152,20 Fr pour le domicile du Docteur DAOULAS, Médecin du Dispensaire de Soins de la Cité d'Accueil

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

11 Août

209/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de JUILLET 1964  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de  
1.832,67 Fr

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

SECRETARIAT D'ÉTAT  
AUX RAPATRIÉS

SERVICE DES FRANÇAIS  
RAPATRIÉS D'INDOCHINE

CITÉ D'ACCUEIL DE SAINTE-LIVRADE

(LOT-&-GARONNE)

TÉLÉPHONE 20

N° 208 SLD

SAINTE-LIVRADE, le

*3 Septembre*  
5 Aout 1964

à Monsieur le Préfet  
Chef de Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français  
Musulmans

4, Rue Cambacérés

PARIS

Objet : Prévisions des  
dépenses du mois d'Aout.

*de Septembre*  
J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
le montant des prévisions des dépenses pour la  
Cité d'Accueil de Sainte Livrade s/Lot au cours  
*de Septembre* du mois d'Aout 1964 s'élèvera à : *20.000* 19.000 Francs.

Le Gestionnaire de la Cité



*M. Tursan*  
M. TURSAN

5 Août 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

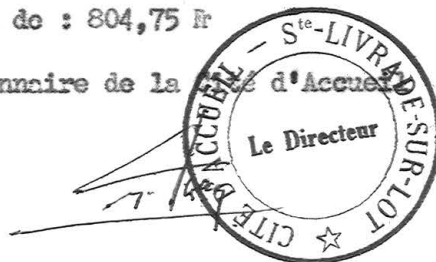
207/SLD

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- abonnement n° 20 d'un montant de : 686,61 Fr
- abonnement n°151 d'un montant de : 365,54 Fr
- abonnement n°110 d'un montant de : 804,75 Fr

Transmis pour mandatement après certification de la fourniture.

Le Gestionnaire de la CITE d'Accueil



M. TURSAN.

5 Août 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

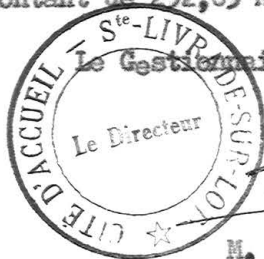
206/SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>ème</sup>

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de juillet 1964)

- |   |   |
|---|---|
| - Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade<br>d'un montant de 562,90 Fr | 1 |
| ← Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade<br>d'un montant de 252,65 Fr | 1 |

Transmis  
pour mandatement



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

4 Août 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

205/SLD

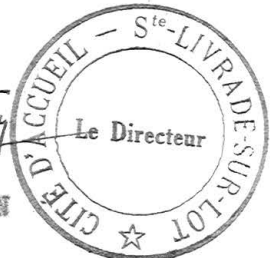
à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur le  
Médecin Aspirant R E A U Bernard a pris son service ce jour  
4 Août 1964 au Dispensaire de soins de la Cité d'Accueil en  
remplacement du Médecin Commandant DAOULAS.

Selon les instructions téléphoniques de Monsieur PETITJEAN  
la villa qu'occupe actuellement à Ste-Livrade le Docteur DAOULAS  
a été retenue, auprès du propriétaire de cette villa, pour le  
Médecin Aspirant REAU.

  
N. TURSAN





4 Août 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

204/SLD

à

OBJET:

Démission de M. LAVERSANNE Henri  
le gardien-surveillant du Centre  
le CREYSSE.

REFER: Mes lettres n°141 et 144/  
SLD des 26 et 29 Mai 1964.

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Gambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur LAVERSANNE  
Henri a cessé, à compter du 1er Août 1964, ses fonctions de gardien-surveillant  
du Centre d'Hébergement de CREYSSE (Dordogne).

Le remplacement de Monsieur LAVERSANNE dans ses fonctions n'ayant  
pas été jugé utile, l'outillage et le mobilier (lits, armoires, tables et  
chaises) se trouvant en magasin au Centre de Creysse ont été retirés le  
3 août dans les magasins de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.-



4 Août 1964

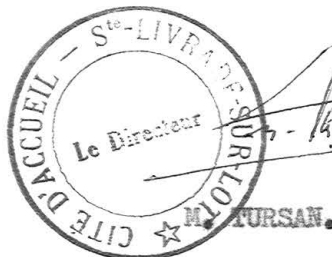
Monsieur A. VIGNE  
Secrétaire Administratif  
n° 203/ SLD du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10 rue Commines  
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 1er Août  
1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 F)  
allocation mensuelle d'Août que vous m'avez adressée  
pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



*No. 3 Août 1964*

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

202/SLD

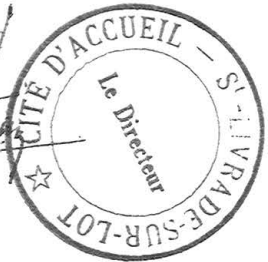
à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande téléphonique de Mademoiselle LARRIVIERE assistante sociale, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire chaque :

- l'effectif des famille civiles hébergées au Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du 1er semestre 1964.
- les effectifs des familles militaires hébergées au Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours des mois de mars, avril, mai, <sup>et</sup> juin et ~~juillet~~ 1964.

*3-4-64*



M. TURSAN.

21 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

200/ SLD

OBJET: Délégation de crédits pour  
interventions publiques en  
faveur des Français rapatriés  
d'Indochine.  
Chapitre: 46.02 Art. unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER: Lettre du 14 Mars 1964  
n° 2862/AGB/Cté.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire,  
pour mandatement après certification du service fait, une facture de  
l'Entreprise de Peinture P. Griès au Temple sur Lot d'un montant de  
14.495,00 Fr relative au marché du 15.10.63 qui s'élève à la somme de  
58.100,00 Fr.

Cette facture concerne les travaux de réfection des peintures  
extérieures des logements des rapatriés à imputer à la délégation de  
crédits du 14 Mars 1964. n° 2862 AGB/Cté

Ci-joint également un certificat de paiement pour cette  
facture.



N<sup>o</sup> 201/S.L.D

28 juillet 1964

Monsieur le Médecin Lieutenant Colonel  
Rondreux - Directeur de la C.N.I.E.O.R.S.S.  
(14<sup>e</sup> Région militaire) Place de Libourne.

R.E. Collecté par M. Yursan

20 Juillet 1964

n° 199/ SLD

Monsieur DECONZANET Joseph  
Bâtiment: B.N° 5 - 2è Etage  
Cité Immobilière de l'Ermitage  
LE BOUSCAT (Gironde)

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint la lettre que  
m'adresse Monsieur ABEL Kafoure.

Il vous appartient de donner la suite que  
vous désirez à la demande de ce Monsieur.

Agréez Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



20 Juillet 1964

Monsieur le Directeur  
du Collège d'Enseignement Technique  
( Garçons )

n° 198/SLD

THIERS


( Puy de Dôme )

Monsieur le Directeur,

Comme suite à notre entretien téléphonique  
du 17 courant, j'ai l'honneur de vous confirmer que  
l'élève Jean-Louis BEAUQUESNE fréquentera votre  
Collège au cours de la prochaine année scolaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

17 Juillet 1964

*195/SLD. N° 15-7-64*

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

197/ SLD

PREFECTURE DU LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

**OBJET:** Délégation de crédits pour interventions publiques en faveur des Français rapatriés.

Chapitre 46.02 - art. unique § 4

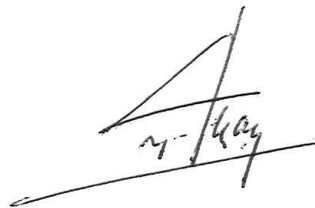
**REFERENCE:**

Lettre du 14 mars 1964

n° 2862 AGB/Cté.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire, pour mandatement après certification du service fait, une facture de l'Entreprise de menuiserie A. GUILHEM à Ste-Livrade sur Lot d'un montant de 24.624 fr relative au marché du 15.10.63 qui s'élève à la somme de 109.691,04 fr. Cette facture concerne les travaux de menuiserie effectués dans les logements rapatriés à imputer à la délégation de crédits du 14 mars 1964 n° 2862.

Ci-joint également un certificat de paiement pour cette facture.-



M. TURSAN





16 Juillet 1964

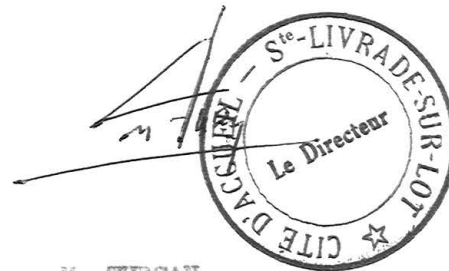
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

195/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame DENISOW née  
NHEK-SUON le 28 Février 1925 à Pnom-Penh (Cambodge) est arrivée ce  
jour 16.7.64 à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade.-



M. TURSAN.

15 Juillet 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

194/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

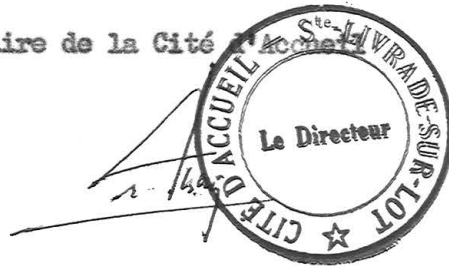
- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil

Transmis

au 15 Juillet 1964

2 ex pour information

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

15 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

193/SID

à

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade de la famille  
TIETAVANI.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille  
TIETAVANI (5 personnes) est arrivée le 11 juillet 1964 à la Cité  
d'Accueil de Ste-Livrade venant de MARSEILLE.

Composition de la famille:

Madame TIETAVANI née Lê-Thi-Tao le 15.8.1926 à HA-DONG (N.VN)

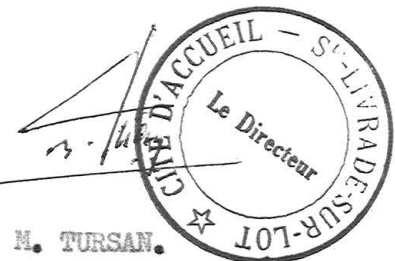
Enfants: Marie-Claude née le 9.11.1956 à SENO (Laos)

Michel né le 1. 8.1959 à PHU SON TUYEN DUC (Sud-Vietnam)

Eulanie née le 14.2.1962 à PHU SON TUYEN DUC (Sud-Vietnam)

Christiane née le 19.3.1964 à SAIGON (Sud-Vietnam)

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera attribué  
à Madame TIETAVANI à compter du 11.7.64.



15 Juillet 1964

Monsieur MALEAPPA Julien

29 rue de Paris

PANTIN ( Seine )

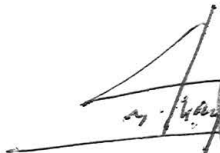
N° 192/SID

Monsieur,

Comme suite à votre demande, j'ai  
l'honneur de vous adresser ci-joint, en double exem-  
plaire, l'attestation que vous sollicitez.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN



10 Juillet 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

191/ SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUNRIFIANT & REPARATIONS (mois de JUIN 1964)

|  |   |                              |
|--|---|------------------------------|
| ①- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade<br>d'un montant de 733,50 Fr | 1 | Transmis<br>pour mandatement |
| ①- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade<br>d'un montant de 310,35 Fr | 1 |                              |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

10 Juillet 1964

Monsieur le Directeur  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

190/SLD

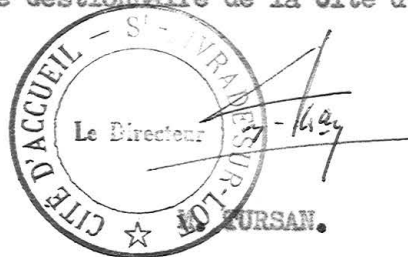
A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.067 de 2.452,93 F émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois de JUIN 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

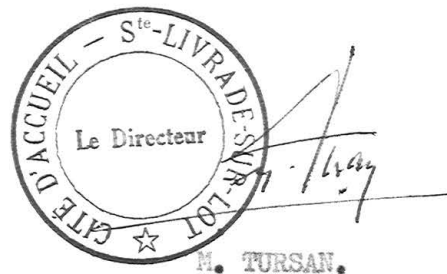
189/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

( à l'attention de Monsieur PETITJEAN )

Comme suite à votre demande verbale lors de ma visite à PARIS le 3 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double exemplaire, les notices individuelles concernant le personnel employé à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Je vous signale que Monsieur JANIC C<sub>o</sub>rentin, infirmier au Dispensaire de soins de la Cité d'Accueil qui est pris en charge pour ses émoluments par l'Aide Médicale de la Préfecture de Lot et Garonne doit être compté dans l'effectif du personnel employé à la Cité d'Accueil.

  
M. TURSAN.

8 Juillet 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

188/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| - Relevé de dépenses                | 4   |
| - Compte d'emploi                   | 4   |
| - Fiche d'avoir                     | 4   |
| - Mémoire explicatif                | 4   |
| - Factures et pièces justificatives | 143 |

Gestionnaire de la Cité d'Accueil

---

159

  
M. TURSAN.



9 Juillet 1964

Monsieur le PREFET

Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

187/SLD

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de  
Bergerac pour consommation de fluides pendant  
le mois de JUIN 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)

1

REFER: V/B.E.n° 1995/SFIM/  
Ind. du 6.7.64.

—  
Transmis en retour  
après certification du  
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

8 Juillet 1964

186/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de JUIN 1964 à la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 1.914,11 F 1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

6 Juillet 1964

185-SD  
185/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade  
Mois de JUIN 1964 - montant: 3.341,09 fr

Transmis  
pour mandatement

1

Le Commissaire de la Cité d'Accueil



7 Juillet 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

184/ SLD

à

OBJET:

Suppression du secours tenant lieu  
d'allocation de chômage pendant les  
travaux saisonniers.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

En me référant à votre note de service n° 608/SFRI du 8.6.1962  
j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à compter du 1er juillet 1964  
les Chefs de famille dont les noms suivent ne pourront prétendre jusqu'à  
la fin des travaux saisonniers :

1°/ Au secours tenant lieu d'allocations de chômage.

Mesdames BARAT, COURSIER, BILLAUT, CRASBERCU, FANZY, FRECHE, HANNOTEUX,  
JAVALET, LE VAN NHAN, MAILLE, MERLET, MONTECEMY, NGUYEN THI QUY, NGUYEN  
THI VUONG, TALBA, TRAN THI CHUAT, TRAN VAN TAM, TRINH THI MAO, TRUONG  
DINH THU, LIEOU YU FONG.

2°/ A la majoration pour épouse.

Messieurs CASSIM Ahmed, et VANDJOUR Ali.

M. TURSAN



6 Juillet 1964

Monsieur A.VIGNE  
Secrétaire Administratif  
N° 183/SLD du Syndicat National C.G.T. Force ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10 rue Commines  
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 6 juillet 1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 F) allocation mensuelle de juillet que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer, Monsieur, avec les remerciements de la famille ALLARD-DARACHONE, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



1er Juillet 1964

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

n° 182/SLD

A G E N

OBJET: Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français rapatriés.  
Chapitre 46.02 - Article unique § 4  
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

REFER: Lettre 6515/AG.B/Cté du 17.6.64.  
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser  
ci-joint en triple exemplaire pour mandatement,  
après certification du service fait, une facture  
de la Société de manutentions de St DENIS ,  
70-72 rue de la Haie-Coq - AUBERVILLIERS (Seine)  
d'un montant de 9.450,00 fr.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

30 Juin 1964

n° 181/SLD

Madame CARMAGNOLAS  
née NGUYEN THI MAI  
SAINT PARDON

VAYRES  
—— (Gironde)

Madame,

En réponse à votre lettre du 27 courant,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il  
m'est impossible de mettre à votre disposition  
un logement.

Les logements qui sont actuellement  
disponibles dans le Centre sont exclusivement  
réservés pour des familles qui seront prochaine-  
ment rapatriées d'Indochine.

Veillez agréer, Madame, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur

M. TURSAN.



26 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

180/ SLD

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade-s-Lot de la  
famille TASDEBOIS Elisabeth.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

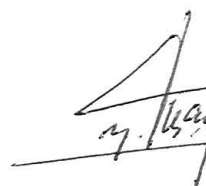

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame TASDEBOIS

Elisabeth et ses quatre enfants sont arrivés ce jour 26 Juin 1964

à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade venant de PARIS.

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera attribué

à Madame TASDEBOIS à compter du 26.6.1964.-

M. TURSAN.



26 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

179/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

OBJET: Congé annuel  
personnel cadre.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que sous réserve  
de votre accord le personnel des cadres de la Cité d'Accueil prendra  
son congé annuel de 1964 aux dates ci-après :

- TURSAN Marcel - du 15 au 29 juillet 64 inclus ( 15 jours )  
Gestionnaire
- REAL Jean - du 1er au 30 Août 64 inclus ( 30 jours )  
Gestionnaire adjoint



n° 178/ SLD

Monsieur BARAT Raymond  
chez Monsieur GUYOT  
100 avenue du Président Wilson  
ROMAINVILLE-S-SEINE

Monsieur,

La Brigade de Gendarmerie de Ste-Livrade ne peut vous délivrer un extrait de votre casier judiciaire aussi elle m'a prié de vous retourner le mandat-lettre d'un montant de 3,15 fr que vous leur aviez adressé.

Veillez trouver ci-après l'adresse de l'administration qui délivre les extraits du casier judiciaire ( Ministère de la Justice - Direction des Affaires Criminelles et des Grâces - Casier Judiciaire Central - 36 rue Cambon - Paris 1er ). Il vous faut joindre à votre demande une fiche de votre état-civil et la somme de 3,15 fr.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



22 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

177/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire  
la situation des familles militaires hébergées au Centre de CREYSSE  
( Dordogne) au cours du mois de juin 1964.

Ci-joint également la lettre que m'a adressée le 19.6.64 le  
Commandant d'Armes de la Place de Bergerac relative aux dépenses d'élec-  
tricité et d'eau qui sont à la charge des familles militaires hébergées  
au Centre de CREYSSE.--

  
7-1/64  
Le Directeur  


M. TURSAN.

22 Juin 1964

176/SLD

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade-s-Lot de la  
famille NICOLAS Emma.

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille NICOLAS  
Emma ( 7 personnes ) est arrivée le 20 Juin 1964 à la Cité d'Accueil  
venant de PARIS.

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera attribué  
à cette famille à compter du 20 juin 1964.

*La majoration seulement sera faite à Mademoiselle  
Marie-Louise NICOLAS sœur de Madame Emma NICOLAS.*



*J. Tursan*  
J. TURSAN.

22 Juin 1964

Monsieur BATBARE Gaston  
n° 3 rue Jean Richepin  
TOULOUSE (Hte Garonne)

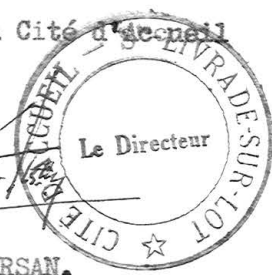
n° 175/SLD

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 19 courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que pour obtenir le certificat que vous sollicitez pour votre mère il faut vous adresser à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français et d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

19 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

174/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

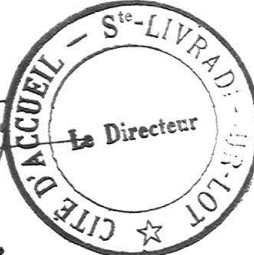
PARIS 8 ème

OBJET: Hébergement à la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade-s-Lot de la  
famille MARCANTETTI Henriette.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame MARCANTETTI  
Henriette et ses trois enfants Marie-Laure 6 ans, André 2 ans et  
Céline 1 an sont arrivés ce jour 19.6.1964 à la Cité d'Accueil  
venant de Marseille.

Le secours tenant lieu d'allocation de chômage sera attribué  
à Madame MARCANTETTI à compter du 19.6.1964.--

*7-4a*



M. TURSAN.

17 Juin 1964

n° 173/SLD

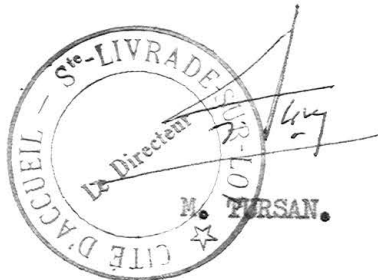
Société FRANCE CHARBONS  
MANINGUE ET PERSONNAZ  
80 Boulevard Carnot  
A G E N

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un exemplaire du marché de gré à gré concernant  
la livraison de charbon de la Cité d'Accueil de  
Sainte-Livrade au cours de l'année 1964.

Vous en souhaitant bonne réception,  
veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



17 Juin 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

172/SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de MAI 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 549,80 Fr 1
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 18,00 Fr 1

Transmis  
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



15 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

171/ SLD

**OBJET:** Délégation de Crédits pour  
interventions publiques en faveur  
des Français rapatriés.  
Chapitre 46.02 Art. unique § 4  
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

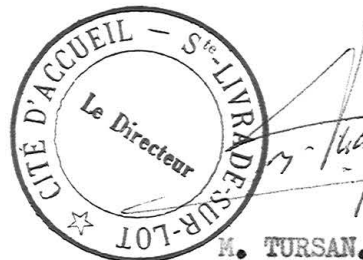
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2<sup>e</sup> Division - 2<sup>e</sup> Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

**REFER:** Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63  
n° 2862 du 14.3.64 et n° 5541  
du 22.5.64.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple exemplaire  
pour mandatement, après certification du service fait :

- une facture de l'entreprise F. GRANGER de 1.451,00 Fr du 3 juin 1964 et une  
facture du 10 juin 1964 de 194,00 Fr. Entreprise n'ayant pas de marché  
(comptabilité spéciale) à imputer à la délégation de crédits n° 2862 du  
14.3.64.
- une facture de l'entreprise F. GRANGER du 28 mai 1964 de 384,00 Fr à imputer  
à la délégation de crédits du 22 mai 1964 n° 5541 § 7 ( Entretien Travaux  
et achats divers ). Entreprise n'ayant pas de marché.
- Une facture de l'entreprise Paul GRIES du 20 mai 1964 de 1.670,00 Fr à  
imputer à la délégation de crédits n° 2862 du 14.3.64 (Comptabilité  
spéciale) Entreprise n'ayant pas de marché.
- Une facture de l'Entreprise Paul GRIES du 2.2.1964 de 2.150,00 à imputer  
à la délégation de crédits du 22 mai 1964 n° 5541 § 7 (Entretien travaux  
et achats divers) Entreprise n'ayant pas de marché.



15 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

170/SLD

OBJET: Délégation de Crédits pour  
interventions publiques en  
faveur des Français rapatriés.

Chapitre:46.02 art.unique § 4  
Assistance aux rapatriés d'Indochine.

REFER:Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63  
et du 14.3.64 du Ministère des  
Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2è Bureau

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quadruple  
exemplaire pour mandatement, après certification du service fait,  
une facture de l'Entreprise MENASPA à Ste-Livrade-s-Lot (Lot et  
Garonne) d'un montant de 125.050,00 Fr ainsi que le certificat de  
paiement.

Cette dépense est à imputer à la rubrique Constructions  
regards siphonnés, cimentage trottoirs dans le marché du 15.10.63  
devis du 13 juillet 1963 s'élevant à 232.575,00 Fr.



TURSAN.

12 Juin 1964

n° 169/SLD

Madame Vve GABOU Agathe  
84 rue des Couronnes  
PARIS 20 ème

---

Madame,

En réponse à votre lettre du 10 courant, je ne puis que vous conseiller étant donné que vous résidez à PARIS de vous rendre au Service des Français d'Indochine, 4 rue Cambacérès (8è) et de demander une audience à Mademoiselle LARRIVIERE Assistante Sociale pour l'entretenir du montant de votre pécule de réinstallation que vous estimez insuffisant.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



12 Juin 1964

n° 168/SLD

Messieurs FRAYSSÉ et J. QUEYREUR  
Experts près les Tribunaux  
Boulevard Pelletan  
A G E N

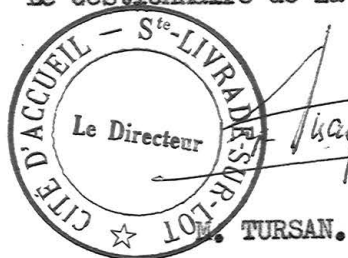
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire, pour vérification, un devis de l'Entreprise C. MENASPA s'élevant à la somme de 3.720,00 Fr

Vous voudrez bien dater la vérification de ce devis au 15 février 1964.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



12 Juin 1964

n° 167/SLD

Monsieur le Directeur  
de la F.O.E.F.I.  
7 rue Washington  
PARIS 8 ème

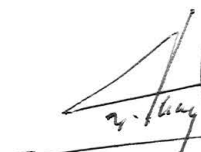
---


Monsieur le Directeur,

Comme suite à l'entretien téléphonique de ces jours derniers avec une dame de votre fédération et sur sa demande, veuillez trouver ci-joint deux copies <sup>conformes</sup> d'extraits d'acte de naissance qui font ressortir que le jeune ALBERT René est bien de nationalité française.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité <sup>de la République</sup>

  
M. TURSAN.



12 Juin 1964

N° 166/SLD

Monsieur DEVIENNE Louis  
n° 4 rue Cartier Bresson  
P A N T I N ( Seine )


Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme de CINQ CENTS FRANCS (500,00 F) représentant le montant de l'avance qui vous avait été consentie le 17 Février 1964.

Avec tous mes vœux de bonne santé pour vous et votre famille, agréez Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*M. Tursan*  
7. 1964



M. TURSAN.

12 Juin 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

165/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

|  |   |  |
|--|---|--|
| - Reçu de M. CALENDINI Paul de la somme de 1.100,00 Fr | 1 | <u>OBJET</u> : Attribution de  |
| - Reçu de M. GONTRAN Joachim " 1.400,00                | 1 | pécules de réinstallation  |
| - Reçu de M. MONSERAT René " 500,00                    | 1 | <u>REFER</u> : V/lettre n°1584/SFIM/<br>Ind. du 27.5.64.                   |
| - Reçu de Mme PHUONG THI LAN " 400,00                  | 1 | —  |
| - Reçu de Mme GABOU Agathe " 500,00                    | 1 | Pécules de réinstallation<br>attribués par la "Commission<br>de Mai 1964". |

5

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



11 Juin 1964

Monsieur le Directeur  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

164/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.062 de 2.452,93 Fr émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois de MAI 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



11 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

163/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire des fiches de renseignements concernant les familles CLEMENCEAU Das, COMI Pierrino, KUENNEIMANN Hippolyte, LLOUQUET Vincent, MARIE-SAINTE Jean-Paul, MINNE Antoine, PONTAT Victor, VAREILLES Paul et WEIHSBACH Johannès, hébergés au Centre de CREYSSE.

La famille GAZEL Georges a quitté définitivement le Centre et j'ignore son adresse actuelle.

Les renseignements concernant la famille TRUONG VAN KE Bernard vous ont été adressés le 5.4.1964 sous n° 123/SLD.

*L'effectif du Centre s'élève à 10 familles représentant 58 personnes*

*M. Tursan*  
Le Directeur  
M. TURSAN.  
CITÉ D'ACCUEIL - S<sup>te</sup>-LIVRADE-SUR-LOI

11 Juin 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4, rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

162/SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de MAI 1964 à la  
Cité d'Accueil de S<sup>te</sup>-Livrade d'un montant de :2.093,79 Fr 1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.



10 juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

161/ SLD

OBJET: Ouverture de la salle  
de Télévision à la  
Cité d'Accueil.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement d  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste de télévi-  
sion qui nous a été affecté a été installé au Foyer de la Cité d'Accueil,  
il fonctionnera à partir de ce jour 10 juin 1964.

Monsieur NGUYEN-VAN\_SANG Pierre a accepté d'assurer la bonne  
marche du poste ainsi que la surveillance et la discipline dans la  
salle de télévision. Je vous demande de bien vouloir accorder à Monsieur  
NGUYEN VAN SANG pour ce travail, une indemnité mensuelle de 100,00 fr.

Ci-joint copie de l'information diffusée à l'intention des  
familles hébergées à la Cité d'Accueil.

Monsieur le Directeur du Groupe Scolaire établira son programme  
et son horaire pour les séances réservées aux élèves du Groupe Scolaire.-



10 Juin 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

160/SLD

REFER:V/B.E.N° 1696/SFIM/  
Ind. du 8.6.64.

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de  
Bergerac pour consommation de fluides pendant  
le mois de Mai 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)

1

—  
Transmis en retour  
après certification du  
service fait .-

Le gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

9 Juin 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

159/SLD

- TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES
- abonnement n° 20 d'un montant de : 1.607,37 Fr
  - abonnement n° 151 d'un montant de : 437,12 Fr
  - abonnement n° 110 d'un montant de : 955,50 Fr

Transmis pour mandatement  
après certification de la  
fourniture.

Le montant des taxes et  
redevances téléphoniques  
paraît élevé car il est  
porté les dûs antérieurs  
s'élevant à :

694,00 pour le 20  
223,00 pour le 151  
462,00 pour le 110



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

9 Juin 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

158/SLD

|                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| - Relevé des dépenses               | 4     |
| - Fiche d'AVOIR                     | 4     |
| - Compte d'emploi                   | 4     |
| - Mémoire explicatif                | 4     |
| - Factures et pièces justificatives | 123   |
|                                     | <hr/> |
|                                     | 139   |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



9 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

157/SLD

**OBJET:** Délégation de Crédits pour  
interventions Publiques  
en faveur des Français  
rapatriés d'Indochine.  
Chapitre: 46-02 Art. unique § 4.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2è Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

**REFER:** Lettre n° 5541 du 22.5.64  
AGB Cité du Ministère des Rapatriés.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- 1/ Un marché de gré à gré en 5 ex. de M. Célestin MENASPA Entrepreneur à Ste-Livrade s'élevant à 18.140,00 Fr.
- 2/ La déclaration à souscrire par les entreprises individuelles en 5 ex.
- 3/ Les devis acceptés par l'Expert.
- 4/ Le Certificat de paiement en 4 ex.
- 5/ Trois factures de l'Entreprise MENASPA. 15 Mai 1964 - 3.720,00 Fr.  
27 Mai 1964 4.620,00 Fr - 27 Mai 1964 7.400,00 Fr en 4 ex.
- 6/ Ces trois factures sont à imputer à la délégation de crédits du 22.5.1964 n° 5541 Chapitre 46-02 Art. 1 - § 4.  
-La facture du 27 Mai 1964 s'élevant à 7.400,00 Fr est à imputer au § 5 de la délégation de crédits ( Travaux de maçonnerie au Groupe Scolaire 7400fr)  
La facture du 27 Mai 1964 de 4.620,00 Fr est à imputer au § 7 de la délégation de crédits (Entretien Travaux divers et achats de matériaux 20.000,00 Fr)  
La facture du 15 Mai 1964 de 3.720,00 Fr est à imputer au § 7 de la délégation de crédits ( Entretien - travaux divers et achats de matériaux 20.000,00 Fr).

Total de ces trois factures :

|                          |              |                 |    |
|--------------------------|--------------|-----------------|----|
| - facture du 15 mai 1964 | .....37..... | 3.720,00        | Fr |
| - facture du 27 mai 1964 | .....        | 4.620,00        |    |
| - facture du 27 mai 1964 | .....        | <u>7.400,00</u> |    |
|                          |              | 15.740,00       | Fr |



  
M. TURSAN.

8 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

156/SLD

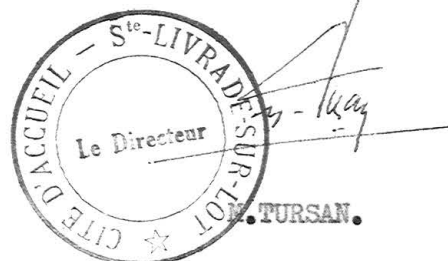
OBJET: Attribution de 4 Logements  
du Centre de Creysse à la  
Poudrerie Nationale de  
Bergerac.

REFER: V/B.E.N°1603/SFIM/Ind.  
du 28.5.1964.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que selon vos instructions  
contenues dans votre bordereau cité en référence j'ai pris contact le 8 juin  
1964 avec Monsieur le Directeur de la Poudrerie Nationale de Bergerac et j'ai  
mis à la disposition de cette administration 4 logements ( 3 de 2 pièces et  
1 de 3 pièces.

Au cours de mon entretien avec Monsieur le Directeur de la  
Poudrerie Nationale, celui-ci m'a fait savoir que l'achat des 5 lots de la  
Poudrerie par la Ville de Bergerac était sur le point d'être réalisé et  
qu'il pensait qu'au 1er Octobre prochain la ville de Bergerac entreprendrait  
les premiers grands travaux de construction d'immeubles pour logements et  
que ces travaux commenceraient sur le lot n° 5 qui est notre Centre d'Héber-  
gement de CREYSSE ( Dordogne ).





8 Juin 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

155/SLD

OBJET:

Délégation de crédits pour interventions  
publiques en faveur des Français  
rapatriés d'Indochine.

Chapitre: 46-02 art. unique § 4.

REFER: Lettre n° 5541 du 22.5.64

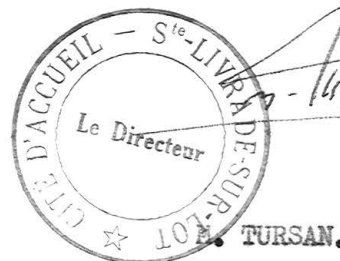
AGB/Cté du Ministère  
des Rapatriés.

PREFECTURE de LOT & GARONNE  
2ème Division - 2è Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- 1/- Un marché de gré à gré en 5 ex. de M. L. SANTOR Fils Entrepreneur à Ste-Livrade s'élevant à Fr 19.655,00
- 2/- La déclaration à souscrire par les entreprises individuelles en 5 ex.
- 3/- Le devis avec acceptation de l'expert.
- 4/- La facture de L. SANTOR et fils en 4 ex. - facture à imputer à la délégation de Crédits du 22 mai 1964 - Réf. 5541 Cté - chapitre 46-02 § 4. (Voir 1 § de la délégation de crédits : Réfection des toitures 19.655 Fr).
- 5/- Le Certificat de paiement en 5 ex.



8 Juin 1964

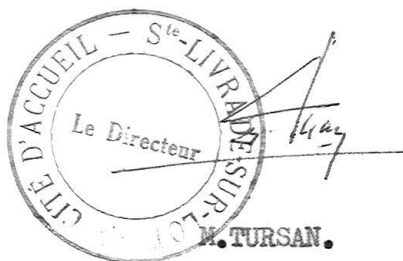
n° 154/SLD

PREFECTURE DE LOT & GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)  
A G E N

(à l'attention de Monsieur MANCEL PENARD)

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
l'autorisation du Ministère des Rapatriés relative  
aux postes téléphoniques nécessaires au fonctionne-  
ment de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Juin 1964

n° 153/SLD

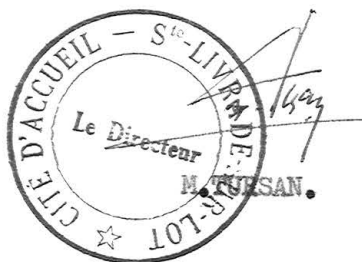
Monsieur A.VIGNE  
Secrétaire Administratif  
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10, rue Communes  
PARIS 3ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 6 Juin  
1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr )  
allocation mensuelle de JUIN 1964 que vous m'avez  
adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer Monsieur, avec les remerciements  
de la famille ALLARD-DARACHONE, l'expression de mes  
sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Juin 1964

Madame Vve GABOU

82 - 84 Rue des Couronnes Esc.3

PARIS 20 ème

N° 152/SLD

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de CINQ CENTS FRANCS (500,00F) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



4 Juin 1964

Monsieur MONSERAT René

SAINT PARDON

VAYRES (Gironde)

n° 151/SLD

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de : CINQ CENTS FRANCS ( 500,00 Fr ) représentant le montant du pécule de réinsertion qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

  
Le Directeur

4 Juin 1964

Monsieur CALENDINI Paul  
Avenue des Iles d'Or  
Immeuble Ste Marie - Bâtiment: 1  
Quartier Beaulieu  
T O U L O N (Var)

n° 150/SLD

Monsieur,

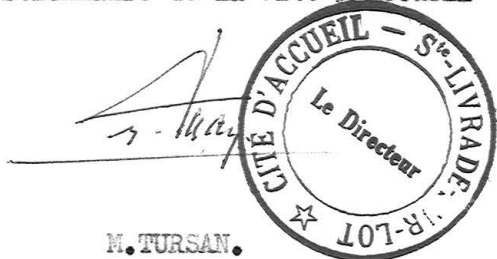
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-  
lettre de la somme de TROIS CENT CINQUANTE FRANCS  
( 350,00 Fr ) représentant le reliquat du montant du  
secours de réinstallation (1.100,00 Fr) qui vous a été  
attribué.

Ci-joint également le reçu de l'avance de 750,00 Fr  
qui vous avait été consentie ainsi que deux reçus de la  
somme de 1.100,00 Fr que vous voudrez bien signer et me  
renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes  
sentiments distingués.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



4 Juin 1964

Monsieur GONTRAN Joachim  
24 rue André Salé  
FONTENAY AUX ROSES (Seine)

n° 149/SLD

Monsieur,

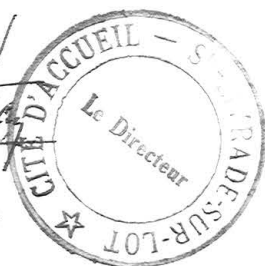
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de : MILLE QUATRE CENTS FRANCS (1.400,00 Fr) représentant le montant du pécule de réinstallation qui vous a été attribué.

Ci-joint également deux reçus de cette somme que vous voudrez bien signer et me renvoyer (les deux) par retour du courrier.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



Le 27 juin 1964

N° 16/SLD

Référence ma lettre N° 365/SLD  
du 10/12/64.

Copie conservée par Dr. Jussan

8" 9" 10" 11" 12" 14" 15" 16" 17" 19"

St. Lwradzki - 6-64

N° 11/8

Messieurs L. Fraipont et J. Queyrel  
Experts pour les Tribunaux  
Boulevard Pelletan  
17<sup>ème</sup> arr.

Lettre remise par Dr. Real.  
Contenant divers documents  
Marché de gré à gré

440-310



4 Juin 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

143/SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade  
Mois de MAI 1964 - montant : 2.788,85 Fr

Transmis  
pour mandatement

1



M. TURSAN.

29 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

145/ SLD

à

OBJET: Affectation d'un poste de  
télévision à la Cité  
d'Accueil.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le poste de  
télévision du Camp de St Maurice l'Ardoise que vous avez bien voulu  
affecter à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot nous a été livré  
ce jour 29 Mai 1964.

Il a été pris en compte sur notre inventaire sous le n° 69  
chapitre " Divers " au livre comptabilité matières de la Cité d'Accueil  
de Ste-Livrade-s-Lot.-



M. TURSAN.

29 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

144/ SLD

OBJET: Démission de M. LAVERSANNE Henri  
gardien surveillant de Creysse.

REFER: Ma lettre n° 141/SLD du  
26.5.1964.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la réponse de  
Monsieur le S/Préfet de Bergerac à la lettre que je lui avais adressée  
concernant la démission de Monsieur LAVERSANNE Henri de son emploi de  
gardien-surveillant du Centre d'Hébergement de CREYSSE ( Dordogne ).-



M. TURSAN.

28 Mai 1964

Le Gestionnaire de La Cité d'Accueil

à

143/SLD

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille ROUSSEL Pierre.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

REFER: m/transmission n° 138/SLD  
du 21.5.1964.

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille  
ROUSSEL Pierre ( 4 personnes ) a quitté définitivement la Cité d'Accueil  
le 28 Mai 1964 pour s'installer n° 2 rue Greuze à GRENOBLE ( Isère ).



26 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

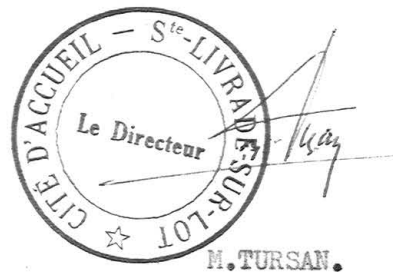
à

142/SLD

OBJET: Hébergement de  
M. LE VAN RA à la  
Cité d'Accueil.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que  
Monsieur LE-VAN-RA est bien arrivé ce jour 26 Mai 1964  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot où sa famille  
est hébergée depuis le 12 juillet 1963.-



26 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

141/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
LAVERSANNE Henri, Gardien Surveillant du Centre d'Hébergement de  
CREYSSE (Dordogne), m'a avisé par lettre du 8 Mai 1964 qu'il  
cesserait ses fonctions à compter du 1er août 1964.

Veillez trouver ci-joint copie de la lettre que j'ai  
adressé le 11 mai 1964 à Monsieur le S/Préfet de Bergerac pour  
l'informer de cette démission.-



25 Mai 1964

PREFECTURE DE LOT & GARONNE  
3ème Division - 4ème Bureau  
(Service aide aux malades mentaux)

n° 160/SLD

A G E N

Comme suite à votre demande téléphonique du 22 courant, veuillez trouver ci-joint une fiche de renseignements au nom de Mademoiselle Lucienne BEDOUET ainsi qu'une photocopie d'un jugement rendu à SAIGON (Sud-Vietnam) concernant les enfants Lucienne Thérèse Marie et Joseph Jean Henri BEDOUET.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



25 Mai 1964

Monsieur le Directeur  
du Camp des Français Musulmans  
à ST MAURICE L'ARDOISE

139  
n° ~~158~~/ SLD


( Aude )

Monsieur,

Comme suite à notre entretien téléphonique du  
Vendredi 22 courant, j'ai l'honneur de vous demander  
d'avoir l'obligeance de remettre au porteur de cette  
lettre, le poste de télévision avec son antenne  
qui a été affecté par le Ministère des Rapatriés à  
la Cité d'Accueil des Français d'Indochine à Ste-  
Livrade-s-Lot (Lot et Garonne).

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer,  
Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



21 Mai 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès

138/ SLD

PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant une requête de Monsieur ROUSSEL Pierre concernant la demande d'attribution d'un pécule de réinstallation, j'ai l'honneur d'émettre un avis favorable à cette attribution, étant donné l'effort particulier fait par cette famille pour se recaser en Métropole.

Cette famille se compose de quatre personnes ( chef de famille, épouse et deux enfants). Elle est hébergée à la Cité d'Accueil depuis le 25 juillet 1963 venant d'Indochine .-

*Monsieur Roussel Pierre est titulaire de l'allocation de veillesse.*

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

10 Avril 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

137/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois d'AVRIL 1964 à la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 2.984,52 Fr

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

15 Mai 1964

136/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

- Lettre du Garage de la Poste Jean BEZY et Fils à  
Ste-Livrade relative au paiement de la fourniture  
de carburant et de réparations pour les voitures  
en service à la Cité d'Accueil


1

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*M. Tursan*  
M. TURSAN.



12 Mai 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

135/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

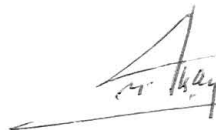
- Rapport de Madame MATHIEU Assistante Sociale  
concernant la situation de Mme Vve CROUZIER
- Pièce jointe en retour

1

Référence: Votre lettre  
n° 1306/SFIM/Ind du 28.4.  
1964.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



12 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

134/SLD

à

OBJET: Requête de M. BE Henri Désiré.

Monsieur le S<sub>o</sub>us-Préfet

de

VILLENEUVE SUR LOT

(Lot et Garonne)

REFER: V/transmission du 5.5.64.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai transmis pour la suite à donner la requête de Monsieur BE Henri Désiré à Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans à PARIS.

L'intéressé est depuis 1961 employé civil dans l'Armée à VALENCE (Drôme) et au cours d'une de ses visites à sa famille hébergée à la Cité d'Accueil, je l'ai informé qu'il serait prochainement mité avec sa famille au Centre de Noyant (Allier) afin de les rapprocher, étant donné que NOYANT est moins éloigné de son travail que Ste-Livrade-s-Lot./.

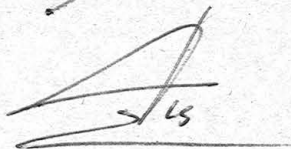


M. TURSAN.

Lettre N° 133/S.L.D. du 11 Mai 1964

adressée à M. le S/Prefet de Bergerac  
concernant la démission de M. LAVERSANNE  
est connue par M. TURSAN Maud.

Le 25. 5. 64

  
A  
64

11 Mai 1964

132/SLD

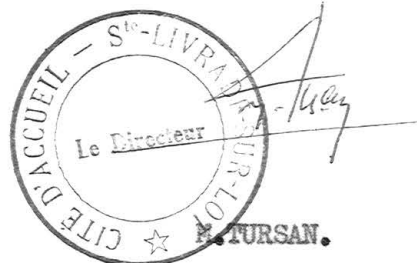
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant pour la suite à donner une requête de Monsieur BE Désiré, requête qui m'a été transmise par Monsieur le S/Préfet de Villeneuve-s-Lot dont ci-joint copie de sa transmission, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'intéressé est hébergé à la Cité d'Accueil avec sa famille depuis le 13 Juillet 1956 et que depuis 1961 il est employé civil dans l'Armée à VALENCE (Drôme).

Il est exact que lors de l'une de ses visites à sa famille au cours du mois d'AVRIL 1964, j'ai informé Monsieur BE Désiré qu'il serait muté prochainement au Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER et ceci pour le rapprocher de sa famille.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



11 Mai 1964

Monsieur le Directeur  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

N° 131/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.056 de 2.452,93 Fr émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois d'AVRIL 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Secrétaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



11 Mai 1964



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

130/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double  
exemplaire et sur la demande téléphonique de Monsieur BENARD  
un tableau portant sur l'emploi des crédits alloués en 1963 et  
réconduits en 1964 ainsi que l'état d'avancement des travaux  
entrepris au cours de l'année 1964 à la Cité d'Accueil de  
STE\_LIVRADE\_S-LOT.-

  
  
M. TURSAN.

8 Mai 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

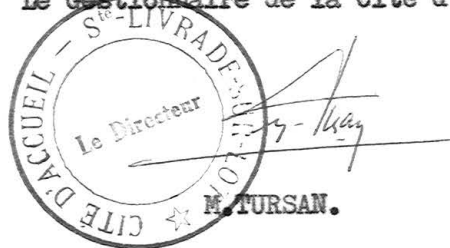
129/SLD

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil  
pour le mois d'Avril 1964

2 ex

Transmis  
pour information.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



8 Mai 1964

128/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant pour la suite à donner une requête de Monsieur GENIN Jean, hébergé à la Cité d'Accueil, requête qui m'a été transmise par la Préfecture de Lot et Garonne, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'effectivement l'intéressé ne peut prétendre au secours tenant lieu d'allocation de chômage étant donné que le montant mensuel de sa pension d'invalidité est supérieur au montant du secours attribué par le Service.

Monsieur GENIN pourrait à la rigueur, étant donné son invalidité (maladie pulmonaire), prétendre à l'attribution du secours en nature (charbon).-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



8 Mai 1964

127/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

FACTURES en 4ex de la POUDRERIE NATIONALE de BERGERAC :

2

REFER:V/B.E.N°1382/SFIM/  
Ind. du 6.5.64.

- pour consommation de fluides pendant le mois  
d'Avril 1964 au Centre de Creysse (Dordogne)
- pour entretien de l'Épurateur septique du Centre  
de CREYSSE (Dordogne)

Transmis en retour  
après certification du  
service fait.-



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.

6 MAI 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

126/SLD

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| - Relevé des dépenses                 | 4   |
| - Compte d'emploi                     | 4   |
| - Mémoire explicatif                  | 4   |
| - Fiche d'avoir                       | 4   |
| - Factures et pièces justificatives   | 86  |
| Le questionnaire de la Cité d'Accueil | 102 |



*M. Tursan*  
M. TURSAN.



6 Mai 1964

125/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois d'AVRIL 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 462,10 fr 1
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 27,35 fr 1

Transmis  
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



6 Mai 1964

n° 124/SLD

Madame FRELIN  
Assistante Sociale  
Maison Départementale de Nanterre  
403, Avenue de la République  
N A N T E R R E (Seine)

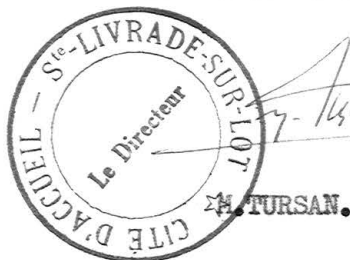
Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint et à toutes fins utiles la lettre que m'a adressée un fonctionnaire de la Trésorerie Générale d'Agen.

Ci-joint également en retour le récépissé de déclaration de perte du chèque n° 6570/51 au nom de LEGRAND Jean-Jacques.

Veuillez agréer Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



5 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

123/SLD

OBJET: Situation de M. TRUONG VAN KE Bernard

REFER: ma lettre n° 109/SLD du 21.4.64.  
votre lettre n° 1307/SFIM/Ind  
du 28.4.64.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-après les renseignements concernant la situation de Monsieur TRUONG VAN KE Bernard.

|  |   |                 |    |
|--|---|-----------------|----|
| - Montant du salaire mensuel .....                       | = | 629,00          | Fr |
| - Montant des allocations familiales (4 enf'ts à charge) | = | 330,94          |    |
| - Salaire unique .....                                   | = | 93,00           |    |
| - Supplément familial .....                              | = | 128,06          |    |
| - Indemnité de résidence .....                           | = | 88,06           |    |
|  |   | <u>1.469,02</u> | Fr |
| - Pension trimestrielle d'invalidité (blessures guerre)= |   | 290,32          | Fr |

SITUATION DES ENFANTS :

|   |   |  |
|---|---|--|
| - MAURICE - 29 ans -<br>marié, père de 2 enf'ts | - | Employé de bureau à la Direction de la Circulation<br>Routière (Ministère des T.P. à PARIS) Domicilié :<br>28 rue Albert Chardavoine à DUGNY (Seine) |
| - SIMONE 25 ans<br>célibataire                  | - | Secrétaire dactylographe au Centre de Règlement des<br>Dommages de Guerre à PARIS - Domiciliée: 97 rue de<br>l'Ourcq - PARIS 19 ème.                 |
| - JACQUELINE 21 ans<br>célibataire              | - | Secrétaire sténo-dactylographe à la Préfecture de Police<br>à PARIS. Vit avec sa soeur Simone.   |
| - MARCELLE 19 ans<br>célibataire                | - | Employée de bureau à la Direction de la Circulation<br>Routière (Ministère des T.P. à PARIS)<br>Vit avec sa soeur Simone.                            |

../..



ISABELLE Marguerite 16 ans - Interne au Lycée National de Jeunes Filles à Bergerac.

BERNARD Paul 13 ans Interne au Lycée National des Garçons à Bergerac.

PHILIPPE, Jean 8 ans Ecole communale de CREYSSE ( Dordogne)

SUZANNE Catherine née le 17.7.1960 à Bergerac.

Monsieur TRUONG VAN KE est propriétaire depuis 1958 d'une voiture d'occasion marque "DAUPHINE".

Le 4 mars 1964 Monsieur TRUONG VAN KE a demandé au Ministère des Armées ( Direction de l'Intendance) sa mutation dans la Région Parisienne afin de se rapprocher de ses enfants.

Sa demande a été agréée et il pense être muté dans les jours à venir et dans ces conditions il semble que l'installation d'un compteur à eau et à l'électricité à son logement ne paraît pas s'imposer.-



5 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

122/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce jour Monsieur le Chef de la Comptabilité des Ministères à la Préfecture de Lot et Garonne à AGEN m'a demandé téléphoniquement d'intervenir auprès du Ministère des Rapatriés afin de lui faire parvenir une autorisation pour les postes téléphoniques n° 20 et 110 de la Cité d'Accueil et pour le 151, domicile du Docteur DAOULAS à Ste-Livrade-s-Lot.

Il est indispensable que le visa du Contrôleur des dépenses engagées soit porté sur cette autorisation.-



4 Mai 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

121/SLD

PARIS 8 ème

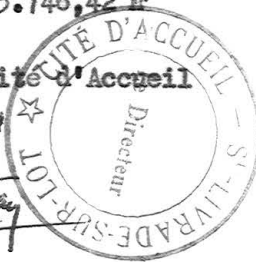
- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE  
Mois d'AVRIL 1964 - montant 3.746,42 Fr

Transmis  
pour mandatement

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



4 Mai 1964

n° 120/SLD

Monsieur A. VIGNE  
Secrétaire Administratif  
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10, rue Commines  
PARIS 3<sup>ème</sup>

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le 2 Mai 1964 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr) allocation mensuelle de MAI 1964 que vous m'avez adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE qui m'a prié de vous transmettre tous ses remerciements.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



4 Mai 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

119/SLD

à

REFER: ma lettre n° 112/SLD  
du 22.4.64.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le corps de  
Jacqueline BEDOUEY a été trouvé le 2 Mai 1964 accroché à la grille  
du barrage de l'E.D.F. construit sur le Lot à CASTELMORON ( Lot et  
Garonne ).

La défunte a été enterrée le jour même à 17 h 30 au  
cimetière de Ste-Livrade-s-Lot.



M. TURSAN.

Copie transmise  
pour "information"  
à Monsieur le S/Préfet  
de Villeneuve-s-Lot.

27 Avril 1964

CAISSE REGIONALE  
DE SECURITE SOCIALE D'AQUITAINE  
33 R

74 Cours Saint-Louis  
B O R D E A U X

n° 118/SLD

REFER: PL 11 NG/LL

J'ai l'honneur de vous faire connaître  
que Monsieur PHAM NGOC DUY Mle 1 03 01 98 506 130  
est employé à la Cité d'Accueil depuis le 11 Décembre  
1957 et occupe toujours son emploi.

Il est domicilié au Bâtiment R n° 1 à la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



27 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

117/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

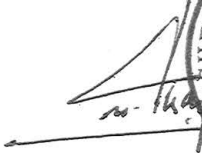
Pour nous permettre de terminer les grands travaux indispensables pour l'habitat de la Cité d'Accueil, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double exemplaire, un tableau et les devis concernant ces travaux. Ces devis ont été vérifiés par le Bureau d'Etudes FRAYSSE et QUEYREUR, experts près des Tribunaux à AGEN.


En priorité comme travaux à effectuer il est urgent d'entreprendre :

- l'aménagement de terrains de sport sur le terre-plein situé au centre de la Cité d'Accueil, ces travaux sont également indispensables pour la salubrité de la Cité.
- l'installation pour l'hiver prochain du chauffage central au Groupe Scolaire qui nous permettra de faire des économies sensibles de combustible (coke) et d'assainir les classes car le chauffage par poêles à coke (15 sont à renouveler chaque année, donc aussi économie) occasionne des dégagements de gaz carbonique

De plus ce chauffage par poêles à coke est très défectueux car le matin les classes n'obtiennent une bonne température qu'après 10 Heures.

- l'installation d'une motopompe avec prise d'eau sur le Lot. Vu les nombreux espaces verts existant actuellement dans la Cité, ces espaces verts nécessiteront en été de fréquents arrosages et cette installation nous permettra de réaliser de substantielles économies sur la dépense mensuelle d'eau et de réserver pour les familles hébergées à la Cité et pendant les mois de sécheresse l'eau dont nous alimente le Syndicat des Eaux.-

  
M. TURSAN.



27 Avril 1964

116/ SLD

CENTRE D'EXAMENS DE SANTE de la CAISSE PRIMAIRE  
DE SECURITE SOCIALE

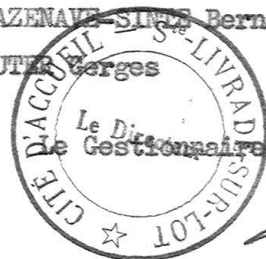
16 Rue des Colonels Lacuée

A G E N

Feuilles de renseignements concernant :

- M. PHAM NGOC DUY et Mme née BOYE Jeanne 2
- M. CARRIEU René et Mme née PAILLASSE Odette 2
- M. CAZEMAVE Bernard et Mme née VINCENT Yvonne 2
- M. KUTER Gerges 1

Transmis en vous  
priant de bien vouloir  
convoquer toutes ces  
personnes le même jour.



Le Directeur de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN



24 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

115/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

OBJET:

Départ définitif de la Cité d'Accueil  
de la famille CALENDINI Paul.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
CALENDINI Paul et sa famille ( 8 personnes ) ont quitté définitivement  
la Cité d'Accueil le 24 Avril 1964 pour s'installer :

Immeuble Ste-Marie - Bâtiment : 1

Avenue des Iles d'Or

Quartier Beaulieu - TOULON (Var) -



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

22 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

114/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à l'autorisation téléphonique de ce jour de Monsieur BERNARD, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai versé une deuxième avance à valoir sur son pécule de réinstallation de DEUX CENT CINQUANTE FRANCS ( 250,00 Fr ) à Monsieur CALENDINI Paul.

L'avance consentie à ce jour à l'intéressé s'élève donc à SEPT CENT CINQUANTE Francs ( 750,00 Fr )



22 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

113/ SLD

à

Monsieur le Directeur  
de l'Office Départemental des Combattants  
Cité Administrative  
A G E N

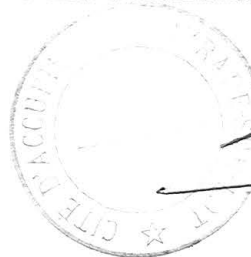
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander s'il vous serait possible d'octroyer un secours d'urgence à la famille BEDOUET comme suite au décès survenu le 22 Avril 1964 du chef de famille Monsieur BEDOUET Yves.

Le défunt est titulaire de la carte d'ancien combattant n° 119 délivrée le 1er août 1951 par l'Office des Combattants de SAIGON (Sud-Vietnam).

Un secours de DEUX CENTS FRANCS aiderait cette famille afin de payer le cercueil et les frais d'enterrement.

Avec tous mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

22 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

112/ SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous rendre compte que depuis hier mardi 21 avril 1964 Mademoiselle Jacqueline BEDOUEY, âgée de 20 ans, qui avait quitté le domicile de ses parents pour se rendre à Villeneuve-s-Lot suivre les Cours Commerciaux Griffoul n'a pas encore rejoint son domicile.

Le cartable et le parapluie de Jacqueline ont été trouvés hier à 13 h 30 sur le pont du Lot distant de 1 Km 500 de la Cité d'Accueil. Etant donné l'état de santé de cette jeune fille, il est fort à craindre qu'elle ne se soit livrée à un acte désespéré.

Malheureusement à la suite de la disparition de sa fille, Monsieur BEDOUEY qui m'avait paru très ému en apprenant cette disparition est décédé ce jour Mercredi 22 avril 1964 à l'âge de 52 ans.

Je vous demande Monsieur le Préfet de bien vouloir accorder un secours exceptionnel à cette famille pour l'aider à faire face aux frais occasionnés par ce décès.

Copie transmise  
à Monsieur le S/Préfet  
de Villeneuve-s-Lot  
" pour information "



21 Avril 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

111/SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

Réf:m/transmission n°  
108/SLD du 20.4.64.

- Fiche de paye du mois de MARS 1964  
au nom de CALENDINI Paul

1

Transmise pour être  
jointe au dossier de de-  
mande de pécule de réins-  
tallation de Monsieur  
CALENDINI Paul.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

21 Avril 1964

n° 110/SLD

Monsieur TRUONG VAN KE Bernard  
Centre d'Hébergement - Lot n°5  
C R E Y S S E (Dordogne)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai adressé ce jour pour la suite à donner votre requête à Monsieur le Préfet Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine à PARIS.

Agréé Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN



21 Avril 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

109/SLD

TRANSMISSION

En vous transmettant pour la suite à donner une lettre que m'a adressée Monsieur TRUONG-VAN-KE Bernard hébergé au Centre de CREYSSE depuis le 11 mars 1958, j'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur TRUONG VAN KE, rapatrié d'Indochine qui était employé en qualité de secrétaire à l'Intendance française au Vietnam a été recasé en Métropole par la Direction Générale de l'Intendance de PARIS et travaille depuis son arrivée à CREYSSE (Dordogne) au Service de l'Intendance de BERGERAC.

En conséquence, Monsieur TRUONG VAN KE dépend de l'autorité militaire et nous pouvons considérer qu'il occupe un logement du Centre de CREYSSE à titre militaire et que la pose d'un compteur d'eau et d'électricité dans son logement se justifie.

Veillez trouver ci-joint une fiche de renseignements concernant cette famille.

Le Secrétaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

CREYSSE le 16 Avril 1964

Mr & Mme TRUONG VAN KE Bernard  
Centre de Creysse n° 5  
CREYSSE (Dordogne)

à

Monsieur le Gestionnaire  
du Centre d'Accueil des Rapatriés  
d'Indochine

SAINTE-LIVRADE (L & G)

Monsieur le Gestionnaire

Nous avons l'honneur de vous rendre compte que le 12 Avril courant, Mr TACHOIR, de la Garde Mobile de Bergerac, qui s'occupe des familles militaires logés au Centre, était venu nous trouver pour nous informer de l'installation prochaine de compteurs d'eau et d'électricité dans les appartements occupés par les familles militaires, y compris celui que nous occupons actuellement avec notre famille.

Il nous demandait de signer sur une liste, aux noms des chefs de familles militaires, sur laquelle figure aussi notre nom. Comme nous voyons que nous sommes les seuls à figurer sur cette liste, parmi les familles de rapatriés civils du Centre, nous n'avons pas signés, du fait que l'appartement que vous nous aviez attribué pour loger notre famille, est bien réservé aux rapatriés civils.

A la suite de cela, il nous menaçait que si nous refusons de signer, nous serons obligés de déménager de là.

C'est pour ces raisons, nous vous adressons cette présente pour vous demander de bien vouloir intervenir dans cette affaire, afin qu'aucun changement ne parviendra, ce qui occasionne un trouble moral dans notre famille; surtout, depuis que nous occupons cet appartement, nous n'avons cessé de travailler pour son entretien.

Veillez agréer, Monsieur le Gestionnaire, avec nos remerciements anticipés, l'assurance de notre parfaite considération.

signé: TRUONG VAN KE Bernard.



20 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

108/SLD

à

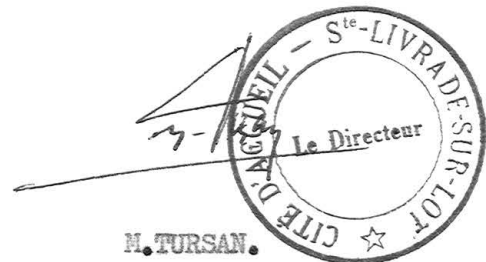
OBJET: Demande de pécule de  
réinstallation formulée  
par M. CALENDINI Paul.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous transmettre pour la suite à donner  
une demande de pécule de réinstallation formulée par Monsieur CALENDINI  
Paul qui quittera définitivement la Cité d'Accueil avec sa famille le 27  
Avril 1964 pour s'installer à TOULON.

La fiche de paye que j'ai réclamée à l'intéressé vous sera  
adressée incessamment pour être jointe à sa demande de pécule.

La famille CALENDINI se compose de 8 personnes dont 6  
enfants âgés de 11 à 1 an.



20 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

107/SLD

à


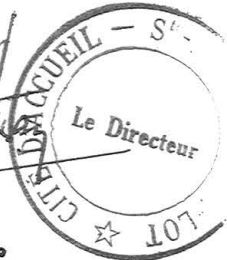
OBJET: Délégation de crédits pour  
interventions publiques en faveur  
des Français rapatriés  
Chapitre: 46.02 - Art. unique § 4

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

REFER: Lettres 7683/AGB/Cté du 6.9.63  
et 2862 du 14.3.64 du Ministère  
des Rapatriés à PARIS.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire  
pour mandatement, après certification du service fait, une facture de  
l'Entreprise de peinture Paul GRIES au TEMPLE SUR LOT (Lot et Garonne)  
d'un montant de 7.300,00 Fr ainsi que le certificat de paiement.-

  
M. TURSAN.  


20 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

106/SLD

à

Madame FRELIN  
Assistante Sociale  
Maison Départementale de Nanterre  
403, Avenue de la République  
N A N T E R R E

Madame,

J'ai l'honneur de vous transmettre à toutes fins utiles une déclaration de perte ou vol que vient de m'adresser la Trésorerie Générale de Lot et Garonne et qui concerne le chèque d'un montant de 55,00 fr représentant le dernier versement de l'aide sociale au nom de Monsieur LEGRAND Jean-Jacques.

Ci-joint également la lettre que m'a adressée la Trésorerie Générale de Lot et Garonne en me transmettant la déclaration de perte ou de vol.

Avec toute mes excuses pour ce retard à vous répondre, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

  
Le Directeur



M. TURSAN

20 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

105/SLD

à

REFER:V/Lettre du 14.4.64

Monsieur le Directeur Départemental  
de la Population et de l'Action Sociale

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en retour  
un tableau en double exemplaire et dûment rempli.

Madame MATHIEU Yvette, Assistante Sociale, assure deux  
permanences sociales par semaine à la Cité d'Accueil ( Lundi et Jeudi  
après-midi ) le Service Social de la Cité n'ayant pas d'Assistante  
Sociale assurant ce service à temps complet.

M. TURSAN.



17 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

104/SLD

à

Sergent-Chef NICOLAS  
Cité Militaire des Guineberts n° 7  
MONTLUCON (Allier)

Monsieur,

Dans votre lettre du 14 courant vous me dites que Madame PHAM-THI-HOA votre belle-mère vous a écrit pour vous faire savoir que je lui ai dit de faire un effort pour se loger ailleurs qu'au Centre d'Accueil.

J'en suis fort surpris car je n'ai pas eu d'entretien avec votre belle-mère depuis fort longtemps et je pense que c'est plutôt elle qui a le plus grand désir d'aller vivre avec sa fille. Pour cette raison, elle me prête des propos que je n'ai pas tenus.

J'avance qu'il y a six mois environ, j'avais dit à Madame NICOLAS qu'il faudrait qu'elle envisage d'héberger sa mère.

100  
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



M. TURSAN.

17 Avril 1964

n° 103/SLD

Monsieur CALENDINI Paul  
Lotissement " Les Lianes "  
Quartier Ste Marguerite  
LAGARDE ( Var )

Monsieur,

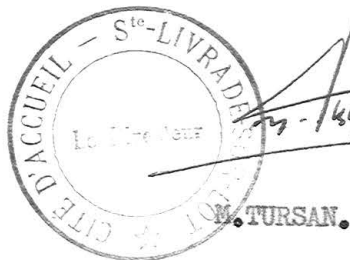
J'ai bien reçu votre lettre et c'est heureux pour vous d'avoir trouvé un autre logement.

Il vous faudra joindre à votre demande de pécule de réinstallation, en plus de l'attestation sur l'honneur et la quittance de loyer, votre dernière fiche de paye.

Votre famille que j'ai vue ce matin est en bonne santé, j'ai dit à votre femme que vous viendriez les chercher vers la fin de ce mois.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



16 Avril 1964

Maître Charles BOUNEL

Avocat

83 boulevard Carnot

A G E N

n° 102/SLD

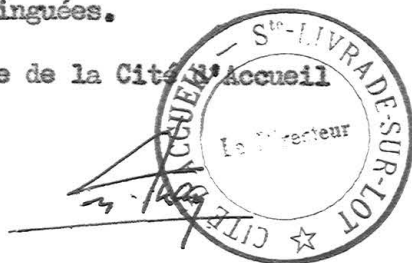
Maître,

Comme suite à votre lettre du 15 courant j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ignore la nouvelle adresse de Monsieur Pierre HENRI, car l'intéressé était hébergé au Centre d'Accueil de BIAS.

Pour connaître sa nouvelle résidence, vous devez vous adresser à Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans, 4 rue Cambacérés Paris 8<sup>ème</sup>.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

16 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

101/ SLD

à

Messieurs L. FRAYSSE et J. QUEYREUR  
Experts près les Tribunaux  
Boulevard Pelletan  
A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en triple exemplaire,  
les devis suivants pour vérification :

|  |             |             |
|--|-------------|-------------|
| - 1 devis de l'entreprise Paul Santor      | s'élevant à | 1.000,00 Fr |
| - 1 devis " "                              | "           | 3.030,00    |
| - 1 devis " "                              | "           | 5.566,00    |
| - 1 devis de l'entreprise ALLEZ et Cie     | "           | 2.525,00    |
| - 1 devis de l'Entreprise Célestin MENASPA | "           | 19.090,00   |
| - 1 devis de l'Entreprise A. Guilhem       | "           | 1.786,00    |
| - 1 devis de l'Entreprise A. Guilhem       | "           | 13.885,27   |

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments  
distingués.-





13 Avril 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

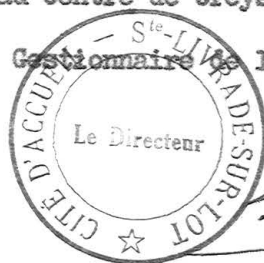
100/SLD

PARIS 8 ème

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac  
pour consommation de fluides pendant le mois de  
MARS 1964 au Centre de Creysse

Réf: V/B.E.n° 1129/SFIM/  
Ind. du 10.4.1964.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3- May

M. TURSAN

Transmis en retour  
après certification du  
service fait.

10 Avril 1964

Monsieur le Directeur  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

A G E N

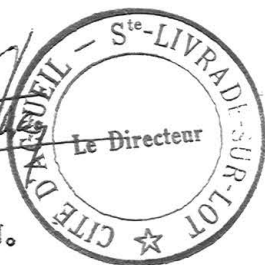
N° 99/SLD

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 917.052 de 2.452,93 fr émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois de MARS 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

7-  
  
M. TURSAN.

10 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

98 / SLD

à

OBJET: Départ de Madame CLAVERIE  
à PARIS pour travailler.

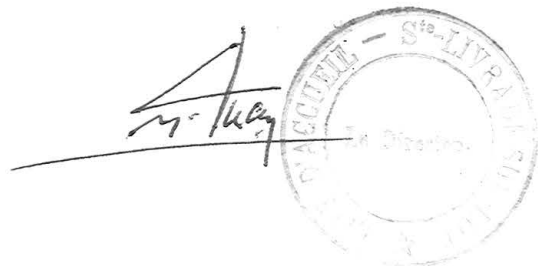
Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>ème</sup>

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après accord de  
Madame MATHIEU Assistante Sociale à la Cité d'Accueil, Madame CLAVERIE  
née DINH THI LA est partie ce jour à PARIS pour travailler.

Ses deux enfants ont été placés en gardiennage dans les  
environs de Ste-Livrade par Madame MATHIEU.

Madame CLAVERIE sera domiciliée chez Madame Jacqueline LE  
Bâtiment U - n° 142.

31, rue Normandie-Niomen - BLANC-MESNIL ( S & O ).

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'ACCUEIL - S<sup>te</sup>-LIVRADE' around the top edge and 'PARIS 8<sup>ème</sup>' around the bottom edge. The center of the stamp is partially obscured by the signature.

10 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

96 / SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour  
interventions publiques en faveur  
des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 Art. unique § 4

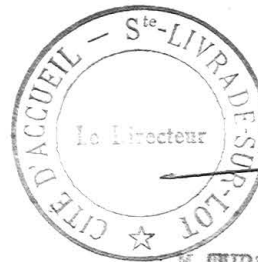
PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

REFER: Lettres n° 7683/AGB/Cté et  
2862/AGB/Cté des 6.9.63  
et 14.3.64 du Ministère  
des Rapatriés à PARIS.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire  
pour mandatement, après certification du service fait, une facture des  
Etablissements BONNAL et JANAC à STE LIVRADE SUR LOT (Lot et Garonne)  
d'un montant de 19.425,60 Fr ainsi que le certificat de paiement.

Cette facture est relative au marché du 19.11.1963 dont le  
montant est de 28.800,00 Fr . Ce marché concerne l'installation et la  
fourniture de matériel sanitaire pour 144 W.C.-



M. TURSAN.

~~1975~~ 1975

St. Siroard = 10 Avril 1964

à  
Monsieur le Préfet - Chef du Sec  
Département de Reclassement des F.I.C.F.M.  
41 Rue Carnabacères -  
Paris (8<sup>e</sup>)

Copie de cette lettre remise à Mr. Keal  
pour son dossier

---

10 Avril 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

95/SLD

4 rue Cambacérés

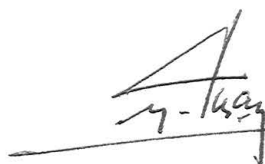
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de MARS 1964 à la  
Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de 4.407,07 Fr

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



7 Avril 1964

94 / SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

|                                      |     |
|--------------------------------------|-----|
| - Relevé des dépenses                | 4   |
| - Fiche d'avoir                      | 4   |
| - Compte d'emploi                    | 4   |
| - Mémoire explicatif                 | 4   |
| - Factures et pièces justificatives  | 112 |
| <hr/>                                |     |
| Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil | 128 |

  
M. TURSAN



7 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

93/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour  
interventions publiques en faveur  
des Français rapatriés.  
Chapitre:46-02 - Article Unique § 4  
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

Préfecture de Lot et Garonne  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

REFER: Lettres n° 7683/AGB/Cté et 2862/AGB/Cté  
des 6.9.63 et 14.3.64 du Ministère  
des Rapatriés à PARIS.

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire  
pour mandatement, après certification du service fait, une facture des  
Ets BONNAL et CANAC à Ste-Livrade-s-Lot d'un montant de 2.300,32 Fr.

Cette dépense est à imputer au chapitre "Bloc sanitaire  
école des filles" (cf. note n° 7683/AG/B/Cté du 6.9.63).





6 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

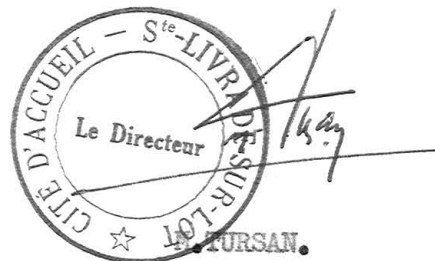
92/SID

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de consentir  
une avance de CINQ CENTS FRANCS (500,00 Fr) à valoir sur le pécule de  
réinstallation que pourra prétendre Monsieur CALENDINI Paul.

En effet, l'intéressé et sa famille quittent définitivement  
le 20 Avril 1964 la Cité d'Accueil pour s'installer à TOULON dans un  
appartement H.L.M. (F.5) qui vient de leur être attribué.-



6 Avril 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

91/SLD

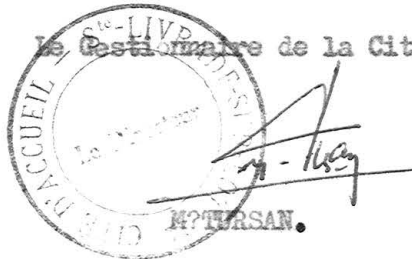
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois de MARS 1964)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 581,20 fr 1
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 62,90 fr 1

Transmis  
pour mandatement

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil





3 Avril 1964

n° 89/SLD

Monsieur A. VIGNE  
Secrétaire Administratif  
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques

10 rue Commines

PARIS 3<sup>e</sup>me

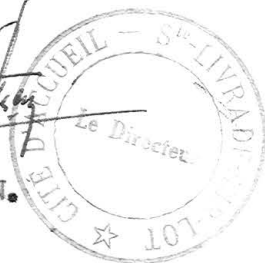
Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce  
jour de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr)  
allocation mensuelle d'AVRIL 1964 que vous m'avez  
adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



2 Avril 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8<sup>ème</sup>

88/SLD

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- abonnement n° 20 d'un montant de : 1.507,48 Fr
- abonnement n° 151 d'un montant de : 456,54 Fr
- abonnement n° 110 d'un montant de : 1.041,00 Fr

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur

M. TURSAN.

Transmis

pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le montant des taxes  
et redevances téléphoniques  
paraît élevé car il est  
porté les dûs antérieurs  
s'élevant

à 813,48 pour le 20  
à 233,54 pour le 151  
à 579,00 pour le 110



2 Avril 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

87/SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE  
Mois de MARS 1964 - montant : 2.886,20 Fr

Transmis  
pour mandatement.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



2 Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

86/SID

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire,  
pour information, la liste des personnes hébergées à la Cité d'Accueil  
qui perçoivent soit l'aide sociale aux grands infirmes et infirmes,  
soit l'allocation vieillesse, soit une pension de veuve de guerre  
ou de militaire ou de fonctionnaire.

Le montant des sommes perçues par ces personnes est celui  
qui est payé à ce jour ./.

M. TURSAN



1er Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

85/SLD

à

OBJET:

Délégation de crédits pour  
interventions publiques en faveur  
des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - Art. unique § 4  
Assistance aux Rapatriés d'Indochine

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

REFER:

Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63 et  
du 14.3.64 du Ministère des Rapatriés  
à P. L. S.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire  
pour mandatement, après certification du service fait, une facture de  
l'Entreprise MENASPA à STE-LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne) d'un montant  
de 107.525,00 Fr ainsi que le certificat pour paiement.

Cette dépense est à imputer à la rubrique "Cloisons "  
dans le marché du 15.10.63 - cloisons de 0,04  
 $12.060,00 + 93.465,00 + 2.000,00 = 107.525,00$   
dont le crédit alloué est de : 107.525,00 Fr.





1er Avril 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

84/SLD

**OBJET:**

Délégation de crédits pour  
interventions publiques en faveur  
des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - Article unique= 4  
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

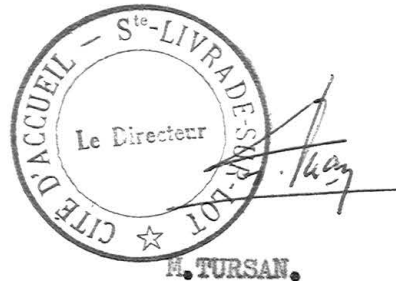
A G E N

**REFER:**

Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63 et N: 2862/AGB/L  
14.3.64 du Ministère des Rapatriés  
à PARIS.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire  
pour mandatement, après certification du service fait, une facture de  
l'Entreprise L. SANTOR et Fils à STE LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne) d'un  
montant de 34.160,00 Fr ainsi que le certificat pour paiement.

Cette dépense est à imputer à la rubrique "Fourniture et  
construction de 122 celliers métalliques" dont le crédit alloué est  
de 34.160,00 Fr.



P.J.: Procès verbal de réception

26 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

83/SLD

à

OBJET:

Prévision de dépenses au cours de l'année 1964 pour l'entretien de la Cité d'Accueil.

REFER: ma lettre n° 13/SLD du 13.1.1964.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire et sur la demande de Monsieur BENARD lors de sa dernière inspection à la Cité d'Accueil, un nouveau tableau portant la prévision de dépenses au cours de l'année 1964 pour l'entretien de la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE-S-LOT.-



M. TURSAN.

25 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

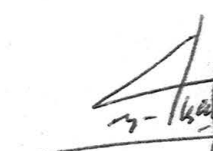

82/SLD

à

Référence: V/B.E.n° 1255/SFIM/MG  
du 21.3.64.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en retour la facture  
de la librairie ALBAGNAC à Villeneuve-s-Lot d'un montant de 2.000,00 F  
portant le détail des fournitures et matériel scolaire livrés au Groupe  
Scolaire (Ecole des Filles) de la Cité d'Accueil.-

M. TURSAN.

23 Mars 1964

Madame Lydia DO VAN LANH  
5 Place du Maroc  
PARIS 19 ème

n° 81/SLD

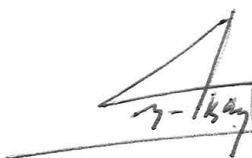
Madame,

En réponse à votre lettre du 16 courant,  
j'ai le regret de vous faire savoir qu'il m'est  
impossible de vous délivrer le certificat que  
vous sollicitez.

Ci-joint en retour une feuille de papier  
timbré.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de  
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



20 Mars 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

80/SLD

|   |   |   |
|---|---|---|
| - Facture en 4 exemplaires de la librairie JADAILL-ROBIN<br>à COURLAY (Deux Sèvres) d'un montant de 109,00 Fr | 1 | Transmis<br>aux fins de mandatement sur<br>les Fonds Barangé 62/63. |
| - Facture en 4 exemplaires de la Librairie ALBAGNAC<br>à Villeneuveès-Lot (L & G) d'un montant de 225,63 Fr   | 1 | Montant des Fonds Barangé   |
| - Bons de commande 8 et 10 correspondant à ces factures   | 2 | Fr 5.800,00   |

Le Gestionnaire de la C.A. de l'Accueil et de l'Indochine

Le Directeur

M. TURSAN.



19 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

79/SLD

à

Messieurs L.FRAYSSE et J.QUEYREUR  
Experts près les Tribunaux  
Boulevard Pelletan

A G E N

(Lot & Gar)

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double exemplaire,  
les devis suivants pour vérification :

|  |           |   |
|--|-----------|---|
| - 1 devis de l'Entreprise de Peinture Paul Griès s'élevant à | 10.000,00 | F |
| - 1 devis de l'Entreprise de Menuiserie A. Guilhem "         | 5.612,42  |   |
| - 1 devis de l'Entreprise de Maçonnerie C.Ménaspa "          | 7.400,00  |   |
| - 1 devis " "  | 10.290,00 |   |
| - 1 devis " "  | 2.400,00  |   |
| - 1 devis de l'Entreprise F. GRANGER "                       | 9.255,00  |   |
| - 1 devis de la Sté Chimique et Routière de la Gironde       | 94.250,00 |   |
| - 1 devis " "  | 12.900,00 |   |
| - 1 devis de l'Entreprise Bonnal et Canac "                  | 25.145,00 |   |
| - 1 devis " "  | 24.895,00 |   |
| - 1 devis de l'Entreprise Santor "                           | 4.200,00  |   |
| - 1 devis " "  | 19.655,00 |   |

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments  
distingués.



18 Mars 1964

78/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

- Facture en 4 exemplaires de la Librairie "ALBAGNAC"  
à Villeneuve-s-Lot, d'un montant de 1.574,30 Fr
- Bon de commande n° 9 correspondant à cette facture  
Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

|   |  |
|---|--|
|   | Transmis   |
| 1 | aux fins de mandatement<br>sur les fonds Barangé 62/63 |
|   | —  |
| 1 | Montant des Fonds Barangé:<br>5.800,00 Fr              |
|   | Reste à ce jour: 104,32 Fr                             |
|   | <hr/>  |



17 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

77/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame CHAPUIS  
Anne a été rayée des contrôles de la Cité d'Accueil à compter du  
17 Mars 1964.

Les objets personnels de l'intéressée se trouvant dans son  
logement ont été placés, après inventaire et en présence de son fils  
HUON Roger, au magasin de la Cité d'Accueil.

J'ai adressé le 17.2.64 une lettre recommandée avec copie  
de cet inventaire à Madame CHAPUIS pour l'informer de cette décision.





N: 96 / SLD

Le Mars 1964

Mme Chapuis Anne.  
24 Rue Baudin. Le Vallois  
Perret (Seine)

Cette faisant connaître que Mme Chapuis  
A. est rayée du contrôle du Centre d'Accueil  
Copie conservée par Dr. Johnson pour  
son dossier

17 Mars 1964

Madame THILMANY Germaine  
11 rue Alibert  
PARIS 10 ème

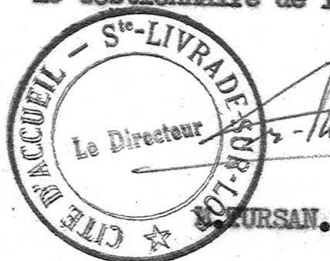
n° 75/SLD

Madame,

En réponse à votre lettre du 16 courant,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il  
m'est impossible de vous adresser l'attestation  
que vous sollicitez étant donné que Madame  
ROGLIANO, votre mère, hébergée aux frais de l'Etat,  
ne paye pas de loyer.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de  
mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



| MARS  |       |       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| L     | M     | J     | V     | S     | D     |       |
| ..... | ..... | ..... | 1     | 2     | 3     |       |
| 4     | 5     | 6     | 7     | 8     | 9     | 10    |
| 11    | 12    | 13    | 14    | 15    | 16    | 17    |
| 18    | 19    | 20    | 21    | 22    | 23    | 24    |
| 25    | 26    | 27    | 28    | 29    | 30    | 31    |
| ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |

MARS  
13

| AVRIL |       |       |       |       |       |       |
|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| L     | M     | J     | V     | S     | D     |       |
| 1     | 2     | 3     | 4     | 5     | 6     | 7     |
| 8     | 9     | 10    | 11    | 12    | 13    | 14    |
| 15    | 16    | 17    | 18    | 19    | 20    | 21    |
| 22    | 23    | 24    | 25    | 26    | 27    | 28    |
| 29    | 30    | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... | ..... |

72-293

MERCREDI

Ste Euphrasie

SOL. l. 6 h. 11, c. 17 h. 50

LUNE, d. q. le 18., nl. le 25

*No. 74 / sur*

*Lundi - 16 / 3 / 64*

*Copie de la lettre Comu-  
rie au dossier de  
M. Curson -*

*Concernant demande  
de secours de réinstallation  
adressée par Mme  
Le Palletier*

13 Mars 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

73/SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la  
fourniture d'énergie électrique pendant le  
mois de FEVRIER 1964 à la Cité d'Accueil de  
Ste-Livrade d'un montant de 7.156,59 Fr

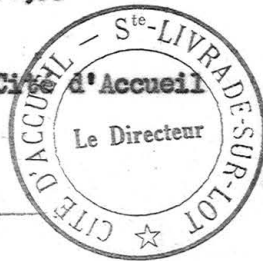
1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur

  
M. TURSAN.



12 Mars 1964

72/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

Transmis  
pour information

- Etat de mouvement de la Cité d'Accueil  
pour les mois de JANVIER et FEVRIER 1964 (2 exemplaires)

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



12 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

71/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Madame MARCILESI  
Jeanne a été rayée des contrôles de la Cité d'Accueil à compter du  
27 janvier 1964.

Les objets personnels de l'intéressée se trouvant dans son  
logement ont été placés, après inventaire, au magasin de la Cité d'Accueil.

J'ai adressé le 27.1.64 une lettre recommandée avec copie de  
cet inventaire à Madame MARCILESI pour l'informer de cette décision.-

  
M. TURSAN.



12 Mars 1964

Monsieur le Directeur de la  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

n° 70/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 691.597 de 2.452,93 Fr émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois de FEVRIER 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.--

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



11 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

69/SLD

à

OBJET: Utilisation des Fonds Barangé  
pour l'année 1964

REFER: V/Lettre du 2 Mars 1964

Monsieur le PREFET de LOT et GARONNE

3ème Division - 2è Bureau

A G E N

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en quatre exemplaires  
deux plans d'utilisation (Ecole de garçons et Ecole de filles) des  
Fonds Barangé pour l'année 1963/1964 - mis à la disposition du Groupe  
Scolaire de la Cité d'Accueil.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes  
sentiments respectueux et dévoués.-





10 Mars 1964

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
Service des Rapatriés  
Cité Administrative

N° 68/SLD

A G E N

**OBJET:** Demande de dossier  
de rapatriement concernant  
Mme Vve LE PELLETIER Charlotte

Comme suite à votre lettre du 7 courant,  
j'ai l'honneur de vous faire connaître que les  
dossiers de rapatriements des Français d'Indo-  
chine doivent être demandés à Monsieur le Préfet  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français  
Musulmans, 4 rue Cambacérès - PARIS 8 ème -



10 Mars 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

67/SLD

- Situation des familles militaires hébergées au  
Centre de CREYSSE ( Dordogne ) au cours du mois  
de FEVRIER 1964

2

Transmis

à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 Mars 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

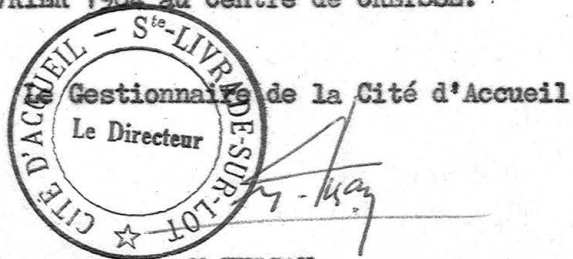
66/SLD

Réf:V/B.E. N° 827/SFIM/  
Ind. du 9.3.1966.

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac  
pour consommation de fluides pendant le mois de  
FEVRIER 1964 au Centre de CREYSSE.

—  
Transmis en retour  
après certification du  
service fait.

1



M. TURSAN.

9 Mars 1964

n° 65/SLD

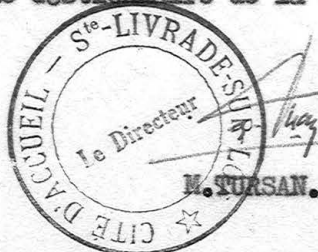
Monsieur A. VIGNE  
Secrétaire Administratif  
DU Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques  
10, rue Commines  
PARIS 3 ème

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception le  
6.3.64 de la somme de QUATRE CENTS FRANCS (400,00 Fr.)  
allocation mensuelle de MARS 1964 que vous m'avez  
adressée pour la famille ALLARD-DARACHONE.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



9 Mars 1964

SERVICE DES RAPATRIES

Cité Administrative

A G E N

64/SLD

Réf:V.B.E. du 7.3.1964.

Notice individuelle au nom de M. TURSAN Marcel

1

Transmis

en retour après l'avoir  
dûment remplie.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



6 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

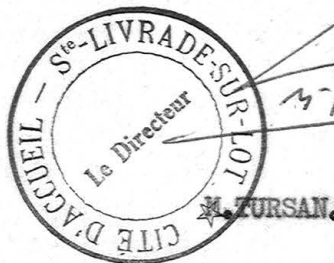
n° 63/SLD

à

REFER: ma lettre n° 28/SLD  
du 30.1.64.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'étant donné  
que les matelas existant en magasin sont inutilisables, il serait  
urgent de nous faire livrer 200 matelas ( 190 x 70 ).-



6 Mars 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

62/SLD

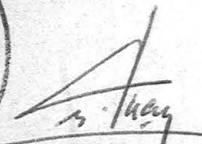
CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS (mois FEVRIER 64)

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 482,60 Fr 1
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 206,15 Fr 1

Transmis  
pour mandatement.



Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.

6 Mars 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

61/SLD

PARIS 8 ème

|                                   |     |
|-----------------------------------|-----|
| Relevé des dépenses               | 4   |
| Fiche d'AVOIR                     | 4   |
| Compte d'emploi                   | 4   |
| Mémoire explicatif                | 4   |
| Factures et pièces justificatives | 106 |
| <hr/>                             |     |
| Le Directeur de la Cité d'Accueil | 122 |



M. TURSAN.



3 Mars 1964

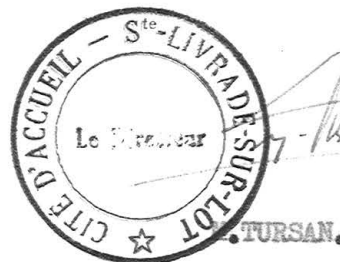
60/SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

TRANSMISSION

En vous transmettant un rapport de Madame MATHIEU, Assistante  
Sociale à la Cité d'Accueil concernant le jeune OBENANS Jean, garçon  
intelligent et studieux, j'ai l'honneur d'émettre un avis favorable  
à ce qu'un secours exceptionnel soit accordé à Madame OBENANS afin  
que son fils termine son année scolaire.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



3 Mars 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

59/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

Comme suite à la demande téléphonique de Monsieur  
BENARD, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en double  
exemplaire, la liste des retraités militaires, des veuves  
de guerre, des pensionnés pour orphelins, des veuves de  
militaires retraités et des veuves de fonctionnaires  
hébergés à la Cité d'Accueil.-

  
M. TURSAN.



3 Mars 1964

Ministère de l'Intérieur  
Centre Administratif et Technique  
Interdépartemental - Bureau des Finances  
Boite Postale n° 39  
BORDEAUX

58/SLD

- Bordereau d'envoi n° 6489 du 2.3.1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

*M. Tursan*  
3-1/64



M. TURSAN.

1

Transmis en retour  
après signature du  
Bordereau.

26 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

55/SLD

à

OBJET: Hébergement de la famille  
SIVA Sadassivanne.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille  
SIVA Sadassivanne ( 4 personnes ) est arrivée de MARSEILLE le 26  
Février 1964 et est hébergée dans un logement de 3 pièces à la  
Cité d'Accueil.-

M. TURSAN.



24 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

54/SLD

à

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de la  
famille DEVIERNE Louis.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur  
DEVIERNE Louis, sa femme et ses deux enfants ont quitté définitivement  
la Cité d'Accueil de Ste-Livrade le 24 février 1964 pour s'installer :  
rue Cartier Bresson n° 4 à PANTIN (Seine).

J'ai payé à Monsieur DEVIERNE Louis le secours tenant  
lieu d'allocation de chômage jusqu'au 24 Février 1964 inclus ./.



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

26 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

56/SLD

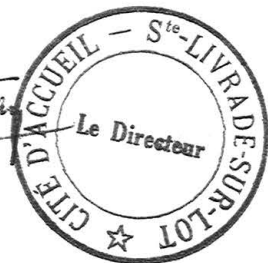
à

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

Comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour,  
j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire un  
tableau portant le montant des marchés passés avec diverses entreprises  
ainsi que les sommes qui ont été payées et à valoir sur le montant  
de ces marchés concernant trois de ces entreprises.-

M. TURSAN.



2 Mars 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

57/SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau

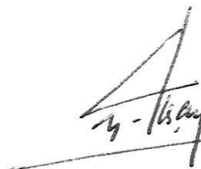
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE

Mois de FEVRIER 1964 - montant : 3.611,90 fr

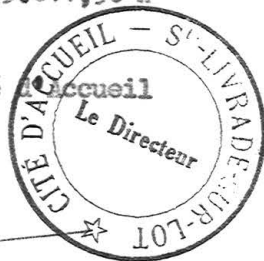
1

Transmis  
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité



M. TURSAN.



19 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

53/SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- |  |   |  |
|--|---|--|
| - Facture en 4 exemplaires de la Société "DIAPOFILM"<br>1, rue Villaret de Joyeuse Paris 17 ème , d'un<br>montant de 163,50 fr | 1 | Transmis<br>aux fins de mandatement<br>sur les fonds Barangé<br>62/63. — |
| - Bon de commande n° 7 correspondant à cette facture   | 1 | Montant des fonds Barangé=<br>5.800,00 fr                                |
|  |   | Reste à ce jour: 1.678,62 fr   |

Le Secrétaire de la Cité d'Accueil





18 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

52/SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>ème</sup>

- Fiche d'enquête sociale au nom de LEGRAND Jean Jacques  
établie par le Bureau d'Action Sociale du Sud Vietnam
- Décision de rapatriement

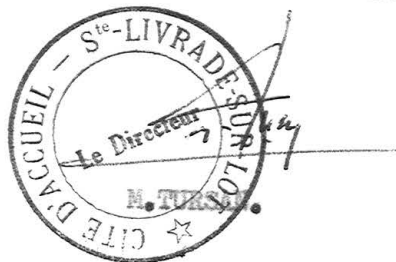
1

1

2

Transmis  
comme suite à la demande  
téléphonique de ce jour  
de Mlle LARRIVIERE  
Assistante Sociale .

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



18 Février 1964

Madame MOREAU  
n° 265 rue de Vaugirard  
PARIS 15 ème

---

n° 51/SLD

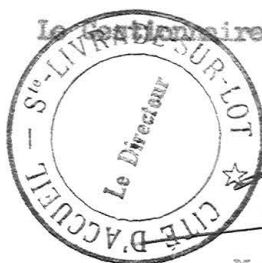
Madame,

En réponse à la lettre du 15 courant que m'a adressée le Domaine de Barathe-Beaumarchès - Gers, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il nous est impossible de mettre à la disposition de ce domaine une équipe de 10 à 15 hommes pour les travaux saisonniers prochains, vu que notre Cité d'Accueil n'héberge actuellement que des malades, invalides, vieillards ou femmes seules avec jeunes enfants.

Le Centre d'Accueil de BIAS (Lot et Garonne) qui héberge des familles de Haridis venant d'Algérie pourrait peut-être vous donner satisfaction en vous adressant au Directeur de ce Centre d'Accueil.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Secrétaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

18 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

50/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de JANVIER 1964  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de  
7.151,63 F

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

17 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

49/SLD

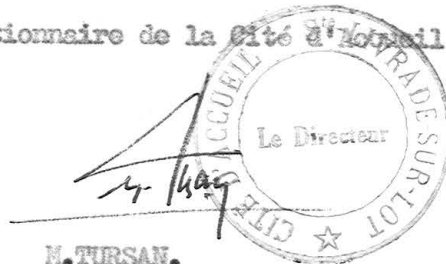
- Copie de la lettre recommandée que j'adresse  
ce jour à Monsieur DEVIERNE Louis, 107 Quai  
de Valmy à PARIS 10 ème.

1

Transmis

pour information, *comme*  
*suite à notre entretien de la semaine*  
*avec M<sup>me</sup> LARRIVIERE.*

Le Gestionnaire de la Cité d'Annam



M. FURSAN.

17 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

48/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8<sup>ème</sup>

J'ai le regret de vous faire part du décès à l'âge de 50 ans  
de Madame MENARD née NGUYEN THI DU survenu le 14 février 1964 à la  
Cité d'Accueil.

J'ai l'honneur de vous demander s'il serait possible d'accorder  
un secours exceptionnel de 100,00 F à Monsieur MENARD Julien.-



1347520

St-Lovard - 17.2.64

Monsieur Jérôme Louis  
107 Quai de Valmy

Paris (10<sup>e</sup>)

Lettre contenant un mandat lettre  
de 500<sup>fr</sup> - Mance s/ son secours  
de réinstallation

AME 1964 2000 2 - A

SPICIA 21 - A

14 Février 1964

Monsieur le Directeur de la  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
(Service des Cotisations)

A G E N

N° 46/SLD

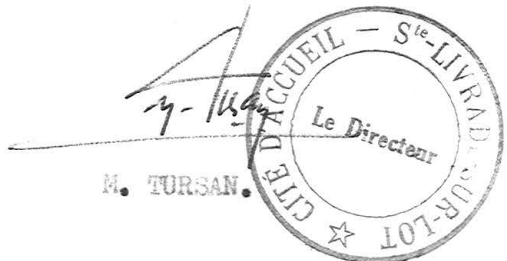
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un chèque barré n° 691.591 de 2.454,93 F émis sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve sur Lot, représentant le montant des cotisations du mois de JANVIER 1964 pour le personnel employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

M. TURSAN.



12 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

45 / SLD

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS Mois de JANVIER 1964

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade 1  
d'un montant de 425,62 fr
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY & Fils à Ste-Livrade 1  
d'un montant de 309,10 fr

Transmis  
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



7 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8 ème

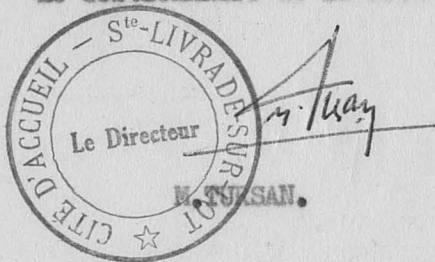
43/SLD

- Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac  
pour consommation de fluides pendant le mois de  
JANVIER 1964 au Centre de CREYSSE

Réf: V/B.E.n° 397/SFIM/  
Ind. du 5.2.1964.

1  
Transmis en retour  
après certification du  
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



10 FEVRIER 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

44/ SLD

PARIS 8 ème

- |   |   |                            |
|---|---|----------------------------|
| - Liste des rapatriés d'Indochine ayant quitté définitivement la Cité d'Accueil au cours de l'année 1963    | 2 | Transmis pour information. |
| - Liste des rapatriés d'Indochine ayant quitté définitivement le Centre de Creysse au cours de l'année 1963 | 2 |                            |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur

*M. Tursan*  
M. TURSAN.



7 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

42/SLD

- Situation des familles militaires hébergées au Centre de GREYSSE ( Dordogne ) au cours du mois de JANVIER 1964

2

Transmis  
à toutes fins utiles.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérès

PARIS 8<sup>ème</sup>

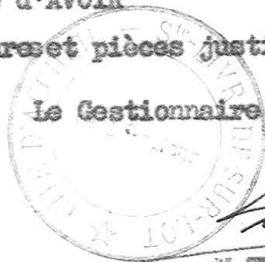
41/SLD

- Relevé de dépenses 4
- Compte d'emploi 4
- Mémoire explicatif 4
- Fiche d'AVOIR 4
- Factures et pièces justificatives 136

---

152

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.



6 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

40/SLD

- |   |              |                  |
|---|--------------|------------------|
| - Lettre en date du 4.2.64 que m'adresse Madame AUDIT<br>née NGUYEN THI BAY | 1            |                  |
|   | <del>1</del> | Transmis         |
| - Copie de ma réponse à la lettre de Madame AUDIT.                          | 1            | pour information |

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

6 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

39/ SLD

4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

- Lettre en date du 4 février 1964 du Service des P.  
et T. (Comptabilité Téléphonique) du Centre Régional  
de BORDEAUX.

1

Transmis  
à toutes fins utiles.

Le Destinataire de la Cité d'Accueil



6. Février. 1964

N<sup>o</sup> 37/51D Madame Audis nie N<sup>o</sup> 37m Bay  
chez M. Perinot + Mlle. J. B (coul  
Sarcelles Lochères (Seine.)

Copie. Conservé par M. Gussan  
in son dossier —

6 Février 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

à

36/ SLD

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>ème</sup>

Comme suite à la demande téléphonique de Monsieur BENARD  
j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire chaque :

- les effectifs des familles civiles hébergées au Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 1963
- l'effectif des familles militaires hébergées au Centre de CREYSSE (Dordogne) au cours du mois de Septembre 1963. *-(un seul exemplaire)*





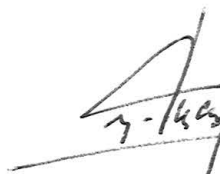
5 Février 1964

Monsieur BENARD  
Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

35 / SLD

Comme suite à votre demande téléphonique veuillez  
trouver ci-joint un exemplaire du bordereau portant déclaration  
de crédit sans emploi qui a été adressé par la Préfecture de  
Lot et Garonne au Ministère des Rapatriés à PARIS ./.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



3 Février 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

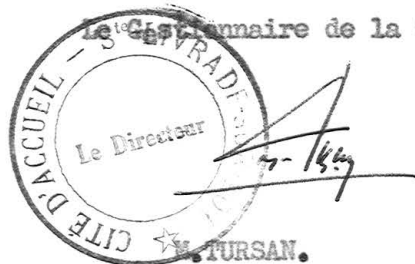
34/ SLD

PARIS 8 ème

TAXES ET REDEVANCES TELEPHONIQUES

- abonnement n° 20 d'un montant de : 2.437,72 fr
- abonnement n° 151 d'un montant de : 643,79 fr
- abonnement n° 110 d'un montant de : 579,00 fr

Le <sup>1er</sup> Commissaire de la Cité d'Accueil



Transmis pour  
mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le montant des  
taxes et redevances télé-  
phoniques paraît élevé  
car il est porté les  
dûes antérieurs s'élevant  
à 1.624,24 pour le 20/1.  
à 410,25 pour le 15/1.  
à 287,50 pour le 11/1.

31 Janvier 1964

n° 33 / SLD

Madame AUDIT née NGUYEN THI BAY  
chez Monsieur PERINAT  
4, Allées J.B. Corot  
SARCELLES LOCHERES

( Seine et Oise )

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mandat-lettre de la somme de CENT DIX SEPT FRANCS ( 117,00 Fr ) représentant le montant du " Secours dit de chômage " qui vous est attribué jusqu'au 15 janvier 1964.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



31 Janvier 1964

Monsieur Georges DOPPIA  
4 rue Lamartine  
FORT DE FRANCE

n° 32/SLD

( Martinique )

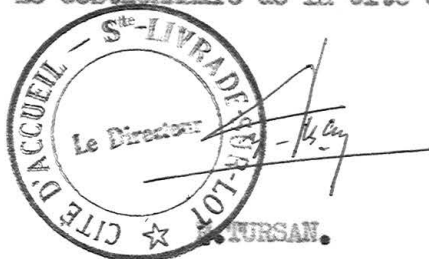
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un mandat-lettre de la somme de : CENT TRENTE  
FRANCS 20 ( 130,20 Fr ) représentant le montant  
du " Secours dit de chômage " qui vous est  
attribué jusqu'au 31 Janvier 1964.

Je vous serais obligé de bien vouloir  
m'accuser réception de cette somme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



31 - Janvier 1964

21/31/52D

Monsieur Fouisset chef de  
Bureau Cabinet du Préfet,  
Préfecture de Lot et Garonne

à Gen

Lettre formée remise par  
M<sup>r</sup> Real

○

31 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

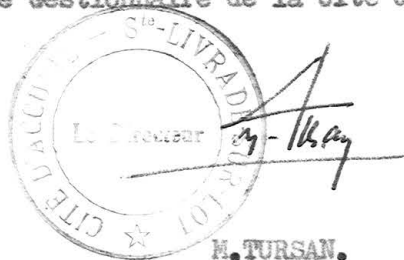
30/ SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de STE LIVRADE  
Mois de JANVIER 1964 - montant : 3.358,48 fr

Transmis  
pour mandatement.

1

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

30 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

29/SLD

à

Monsieur A. VIGNE  
Secrétaire Administratif  
du Syndicat National C.G.T. Force Ouvrière  
des Fonctionnaires & Agents du Service  
des Enquêtes Economiques

10, rue Commines

PARIS 3<sup>ème</sup>

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour de la somme de QUATRE CENTS FRANCS ( 400,00 F ) allocation mensuelle de FEVRIER 1964 que vous m'avez adressée pour la famille ALLRD-DARACHONE.

Madame DARACHONE et ses enfants sont en bonne santé et vous adressent tous leurs remerciements les plus reconnaissants pour votre générosité à leur égard.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-



*[Handwritten signature]*

TURSAN H.

30 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

28 / SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

En prévision de nouvelles arrivées de familles rapatriées  
d'Indochine susceptibles d'être hébergées à la Cité d'Accueil, j'ai  
l'honneur de vous demander de bien vouloir nous faire livrer le matériel  
suivant nécessaire pour cet hébergement éventuel.

- Matelas = 300 ( 190 x 70 )  
- Chaises = 300  
- Poubelles = 60  
- Seaux = 60  
- Bassines = 60

Je vous informe que nous disposons actuellement pour recevoir  
des familles, les logements suivants :

- 2 de 4 pièces  
- 25 de 3 pièces  
- 14 de 2 pièces

Tous ces logements ont besoin d'être réfectionnés et un crédit  
de 15.000,00 fr devra nous être accordé pour nous permettre d'entreprendre  
ces travaux si vous les jugez utiles.-

M. TURSAN.





28 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

27/SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture d'énergie électrique pendant le 2ème semestre 1963 d'un montant de 72 34 Fr pour le domicile du Docteur DAOULAS, Médecin du Dispensaire de Soins de la Cité d'Accueil

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



N: 26/SLD. Le 24-1-64

Madame Marcelle  
chez Madame Loiseau  
18 Rue Carolini  
Paris (17).

Lettre fingrante inventaire et  
faisant connaître qu'elle ne  
fait plus partie du C. R. R. I

---

24 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

25/SLD

à

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8<sup>ème</sup>

Comme suite à la demande téléphonique de ce jour  
de Mademoiselle LARRIVIERE, Assistante Sociale, j'ai l'honneur  
de vous adresser ci-joint un dossier concernant Monsieur MONSERAT  
René qui était hébergé au Centre d'Accueil de BIAS.-

M. TURSAN.



23 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

24/ SLD

à

REFER: V/Lettre n° 1885/SFEM/Ind  
du 4.9.63 adressée à M. le  
Préfet de Lot & Garonne.

OBJET: Départ définitif de la  
Cité d'Accueil de M. et  
Mme NGUYEN VAN SANG Paul.

Monsieur le PREPET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur et Madame  
NGUYEN VAN SANG Paul ont quitté définitivement la Cité d'Accueil le 23  
Janvier 1964 pour se rendre à POITTIERS ( Vienne ).

Ils résideront chez les "Petites Soeurs des Pauvres "  
Avenue de Bordeaux.

Veillez trouver ci-joint une déclaration signée de Monsieur  
NGUYEN VAN SANG Paul, en présence de Madame NGUYEN VAN TU Jacques  
servant de témoin, l'intéressé étant aveugle.-

  
M. TURSAN.



22 Janvier 1964

Mademoiselle A. BUSSON  
32 Bd de la République  
AGEN ( Lot et Garonne )

n° 23/SLD

Mademoiselle,

En réponse à votre lettre du 18 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-après l'horaire des autocars AGEN/VILLENEUVE et VILLENEUVE/AGEN, horaire qui me paraît le plus facile pour venir visiter les familles mutées du Centre de NOYANT D'ALLIER.

HORAIRE

Départ d'AGEN (Devant la Gare) = 11 h 40  
Arrivée à Villeneuve-s-Lot (Gare routière) = 12 h 25

Retour à AGEN

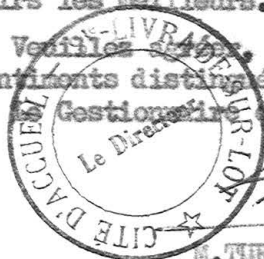
Départ Gare routière de Villeneuve-s-Lot = 16 ou 18 h 3

Je me propose de venir vous chercher vers 14 h 30 à la Gare routière de Villeneuve et de vous ramener à la même gare routière pour votre car de 16 h ou 18 h 30.

Si cet horaire vous convient, je vous serais obligé de bien vouloir me le faire savoir en me téléphonant au n° 20 à Ste-Livrade-s-Lot avant Samedi 25.1.63. Mademoiselle, je vous demande de présenter de ma part et de ma famille, à Mademoiselle LABIT, nos sentiments et souvenirs les meilleurs.

Veuillez agréer, Mademoiselle, l'expression de mes sentiments distingués.

Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

21 Janvier 1964

n° 22/SLD

Monsieur SALMON  
Boulevard Balzac  
SAINTE-LIVRADE ( Var )

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 20 courant,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que Madame  
NGUYEN THI CHUC et son fils BELEZY Maurice sont  
inconnus aux Centres d'Accueil de BIAS et Ste-  
Livrade-s-Lot ( Lot et Garonne ).

Soul, le Service des Français rapatriés  
d'Indochine, 4 rue Cambacérès à PARIS 8 ème, est  
susceptible de vous renseigner utilement en ce qui  
concerne l'adresse de cette famille en France,  
si celle-ci a été rapatriée d'Indochine.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression  
de mes sentiments distingués.-

Le Responsable de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

20 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

21 / SLD

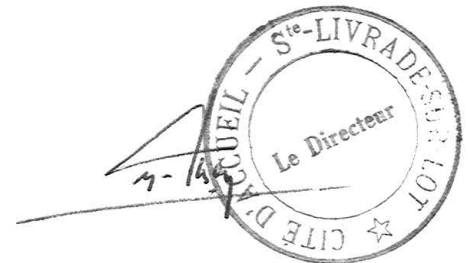
à

REFER: V/B.E.n° 219-SFIM/Ind  
du 16.1.64.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la facture  
n° 700554/12 du 28.11.63 de la Cie SICLI pour location d'appareils  
contre incendie concerne le Centre d'Accueil de BIAS.

J'ai transmis ce jour cette facture à Monsieur le  
Directeur de ce Centre.-



M. TURSAN.

17 Janvier 1964

Mademoiselle LARRIVIERE  
Assistante Sociale  
Service des Français d'Indochine

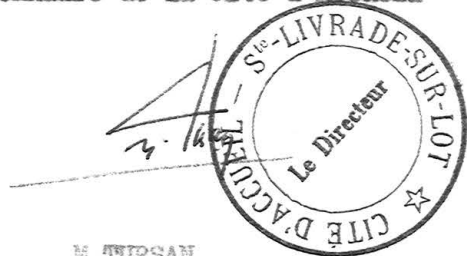
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

n° 20/SID

Monsieur DEVIENNE Louis se présente  
à vos bureaux pour son hébergement au Quai  
Valmy en attendant de trouver du travail.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.



17 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

19/SLD

4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

Réf: V/B.E.n° 179/SFIM/  
Ind. du 16.1.64.

- Compte d'emploi de la Cité d'Accueil  
du mois de DECEMBRE 1963

4 ex

En retour après  
avoir procédé aux régularisations et corrections des pièces N°s  
1, 2, 18 et 20.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



16 Janvier 1964

Monsieur le PREFET de LOT & GARONNE  
(Comptabilité des Ministères)

N° 18/SLD

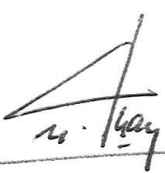

A G E N

Réf: ma lettre n°15/SLD  
du 15.1.64.

(À l'attention de Monsieur MANCEL-PENARD)

Comme suite à notre entretien  
téléphonique de ce jour, veuillez trouver  
ci-joint la liste en double exemplaire des  
enfants hébergés à la Cité d'Accueil âgés  
de moins de 14 ans.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
  
M. TURSAN.

16 Janvier 1964

AUX EDITIONS SOCIALES FRANCAISES

17 rue Viète

N° 17/ SLD

PARIS 17 ème

Messieurs,

J'ai l'honneur d'adresser ce jour  
à votre C.C.P. PARIS la somme de DIX HUIT FRANCS  
( 18,00 F ) représentant le montant de l'abonnement  
annuel ( Année 1964 ) pour " LE GUIDE FAMILIAL "   
qui devra être adressé à Madame l'Assistante  
Sociale de la Cité d'Accueil des Français d'Indo-  
chine à STE LIVRADE-S-LOT (Lot et Garonne)

Veuillez agréer, Messieurs,  
l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

  
M. TURSAN.



16 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

16/SLD

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

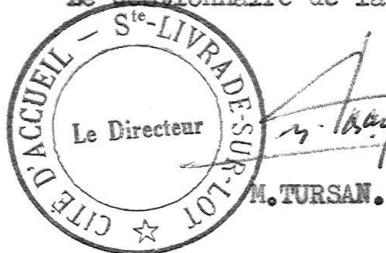
-Facture en 4 ex de la Poudrerie Nationale de Bergerac  
pour consommation de fluides pendant le mois de  
DECEMBRE 1963 au Centre de Creysse

Réf: V/B.E. n° 156/SFIM/  
Ind du 14.1.1964.

1

Transmis en retour  
après certification du  
service fait.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



15 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

15 / SLD

à

Monsieur le PREFET de LOT et GARONNE

( Comptabilité des Ministères )

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire pour mandatement et après certification du service fait :

- une facture des Etablissements " COPECO " 39 Quai de Valmy PARIS 10 ème d'un montant de 4.475,68 Fr
- une facture de la Société " PRISUNIC " à Villeneuve-s-Lot d'un montant de 2.474,51 Fr.

Veillez trouver ci-joint également copie de la lettre n° 2763/SPTM/Ind du 6.12.63 de Monsieur le Préfet, Chef du Service d'Accueil et de Reclassement des Français d'Indochine et des Français Musulmans - 4 rue Cambacérès PARIS 8 ème qui m'a été adressée et relative à l'organisation d'un arbre de Noël pour les enfants de la Cité d'Accueil.

Le Ministère des Rapatriés à PARIS m'a fait savoir téléphoniquement que le montant de ces dépenses vous serait adressé incessamment.-

M. TURSAN.



15 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

14 / SLD

PARIS 8 ème

- Etat de reclassement au 1er janvier 1964  
des personnes âgées de 15 ans et plus

Transmis  
2 à toutes fins utiles

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



13 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

13/SLD

à

OBJET: Prévisions de dépenses  
au cours de l'année 1964  
pour l'entretien de la  
Cité d'Accueil.

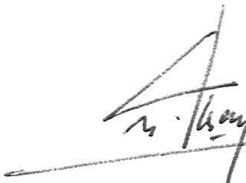

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en double exemplaire un tableau de prévisions de dépenses au cours de l'année 1964 pour l'entretien de la Cité d'Accueil de Ste-Livrade-s-Lot.

Le premier paragraphe de ce tableau concerne les travaux de réfection des toitures endommagées au cours de l'ouragan survenu les 2 et 3 Décembre 1963. Les toitures des Ecoles de garçons du Groupe Scolaire ont été détériorées particulièrement au cours de cet ouragan.

La vidange des 24 fosses des W.C. est indispensable car depuis la construction de ces W.C. par le Génie Militaire il y a 25 ans (en 1939) elle n'a jamais été effectuée et vu que nous faisons une réfection complète de ces W.C. les travaux de vidange de ces fosses est nécessaire pour la salubrité de la Cité d'Accueil.

Le deuxième paragraphe concerne les travaux généraux d'entretien de la Cité d'Accueil.-

M. TURSAN.

13 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

12/SLD

- Facture en double exemplaire concernant la fourniture  
d'énergie électrique pendant le mois de DECEMBRE 1963  
à la Cité d'Accueil de Ste-Livrade d'un montant de  
5.651,93 Fr

1

Transmis  
pour mandatement après  
certification de la  
fourniture.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil





13 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

11/SLD

- Facture en 4 exemplaires pour consommation d'eau  
à la Cité d'Accueil de STE-LIVRADE  
Mois de DECEMBRE 1963 - montant : 2.974,34 Fr

2

Transmis  
pour mandatement.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

11 Janvier 1964

Monsieur le Directeur de la  
CAISSE PRIMAIRE DE SECURITE SOCIALE  
( Service des Cotisations )

n° 10/SLD

A G E N

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint  
un chèque barré n° 691.587 de 2.445,07 Fr émis  
sur la Banque Populaire du Quercy à Villeneuve  
sur Lot, représentant le montant des cotisations  
du mois de DECEMBRE 1963 pour le personnel  
employé à la Cité d'Accueil ainsi que le Bordereau  
de versement des cotisations.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



*M. Tursan*  
M. TURSAN.

10 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

9/ SLD

- Situation des familles militaires hébergées au Centre  
de CREYSSE ( Dordogne ) au cours du mois de DECEMBRE 2  
1963

Transmis  
à toutes fins utiles



10 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

8/ SLD

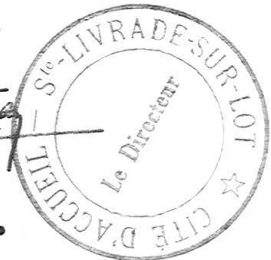
à

OBJET: Hébergement de la  
—— famille PETIT Lucie.

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés  
PARIS 8 ème

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la famille  
PETIT Lucie ( 4 personnes ) est arrivée de MARSEILLE le 10 Janvier 1964  
et est hébergée dans un logement de 3 pièces à la Cité d'Accueil.-

M. TURSAN.



9 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
4 rue Cambacérés

PARIS 8 ème

7/ SLD

|                                      |       |
|--------------------------------------|-------|
| - Relevé de dépenses                 | 4     |
| - Compte d'emploi                    | 4     |
| - Mémoire explicatif                 | 4     |
| - Fiche d'avoir                      | 8     |
| - Factures et pièces justificatives  | 105   |
| - Etat de mouvement                  | 2     |
|                                      | <hr/> |
| Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil | 127   |

  
M. MERSIAN



9 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

6/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour  
interventions publiques en faveur  
des Français rapatriés.  
Chapitre: 46.02 - Art. unique = 4

REFER: Lettre n° 7683/AGB/Cté du 6.9.63  
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple exemplaire  
pour mandatement, après certification du service fait, une facture de  
l'Entreprise de menuiserie GUILHEM André à STE LIVRADE-S-LOT ( Lot et  
Garonne ) d'un montant de 15.966,48 Fr ainsi que le certificat de paiement.-



6 Janvier 1964

Monsieur le PREFET  
Chef du Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans

5/SLD

4 rue Cambacérés

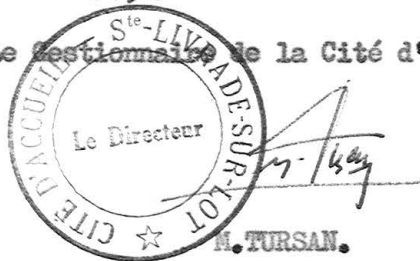
PARIS 8 ème

CARBURANT, LUBRIFIANT & REPARATIONS Mois de DECEMBRE 1963

- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY et Fils <sup>à</sup> Ste-Livrade  
d'un montant de 562,50 Fr 1
- Facture en 4 ex des Ets Jean BEZY et Fils à Ste-Livrade  
d'un montant de 157,25 Fr 1

Transmis  
pour mandatement

Le Restionnaire de la Cité d'Accueil



4 Janvier 1964

Monsieur ACHOUR  
Service d'Accueil et de Reclassement  
des Français d'Indochine et des Français Musulmans  
( Service Comptabilité )  
4 rue Cambacérès  
PARIS 8 ème

4/SLD

Transmis par erreur au  
Centre d'Accueil de Ste  
Livrade.

- Compte d'emploi du Mois d'Octobre 1963  
du Centre d'Accueil de NOYANT D'ALLIER.

Ce compte d'emploi nous  
a été adressé au lieu de  
celui de Ste-Livrade.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

Le Directeur



M. TURSAN.





3 Janvier 1964

n° 3/SLD

Monsieur SCLAFER Lucien

21 rue de la Poste

SOUILLAC

( Lot )

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10.12.63, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la fête du TET<sup>A</sup> aura lieu cette année le 13 Février 1964 et que l'emplacement que vous occupiez l'année dernière vous est réservé.

Agréez Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



M. TURSAN.

3 Janvier 1963

Monsieur THOMAS Maurice

Manège d'enfants

REALVILLE

n° 2/SLD

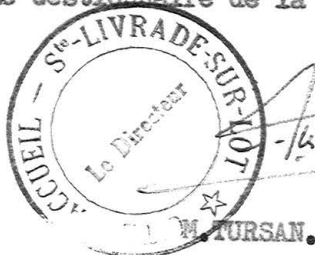
( Tarn et Garonne )

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 9.12.63, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la fête du TET aura lieu cette année le 13 Février 1964 et que l'emplacement que vous occupiez l'année dernière vous est réservé.

Agréer Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.-

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil



2 Janvier 1964

Le Gestionnaire de la Cité d'Accueil

1/SLD

à

OBJET: Délégation de crédits pour  
interventions publiques en  
faveur des Français rapatriés  
Chapitre: 46-02 - Art. unique 4  
Assistance aux Rapatriés d'Indochine.  
REFER: Lettre n° 10.936/AGB/Cté du 13.12.63.  
du Ministère des Rapatriés à PARIS.

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE  
2ème Division - 2ème Bureau  
(Comptabilité des Ministères)

A G E N

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint en triple  
exemplaire, pour mandatement après certification du service fait,  
deux factures de la Société COPECO, 39 Quai de Valmy - PARIS 10 ème  
d'un montant respectif de 1.363,10 fr et 1.107,75 fr représentant un  
total de 2.470,85 fr crédit alloué par lettre citée en référence.-

